

# Rapport d'activités 2022



**Enjeux et attentes :  
nos réponses, nos actions**

# 2

## Sommaire

| page      |   |
|-----------|---|
| <b>3</b>  | <b>ÉDITO</b>                              |
| <b>5</b>  | <b>L'ASSOCIATION FONDATION BOMPARD</b>    |
| <b>13</b> | <b>ENTRE EFFICIENCE ET PERFORMANCE</b>    |
| <b>26</b> | <b>ENRICHIR NOS ACCOMPAGNEMENTS</b>       |
| <b>34</b> | <b>NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX PROJETS</b> |
| <b>43</b> | <b>VIVRE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS</b>      |
| <b>47</b> | <b>L'ANNÉE 2022 EN IMAGES</b>             |

**Edition et rédaction :**

Association Fondation Bompard : Alan VINOT, directeur général,  
Laurence BECK, adjointe de direction ; les directions.

**Crédits illustrations & photos :**

Association Fondation Bompard ; CANVA

**Conception graphique et réalisation :**

Laurence BECK - AFB ; Lavender JUMA - stagiaire

**Impression :**

AFB

**Association Fondation Bompard -**

25, rue du Château, 57680 Novéant-sur-Moselle, Tél: 03 87 69 99 70

[www.fondation-bompard.asso.fr](http://www.fondation-bompard.asso.fr)

# Édito

L'année 2022 pourrait être placée sous le signe de la transition. Une transition entre l'achèvement des projets portés et l'obtention de nouveaux, alors essentiels pour répondre à l'évolution des attentes des résidents, des patients, des aidants et de l'ensemble de nos collaborateurs.

Nous avons poursuivi nos efforts quant à la rénovation de tous nos sites pour offrir un cadre de vie aussi adapté que chaleureux. Les travaux de mise aux normes, de sécurisation et de création de places d'hébergement temporaire se sont achevés à la résidence Pierre Herment. Après l'extension du FAS Nau, le FAM les deux tours et la MAS le Parc se sont lancés dans d'importants travaux de rénovation et d'embellissement de toute la structure. Une nouvelle balnéothérapie est désormais fonctionnelle et permet aussi bien de maintenir une activité favorisée par le contact à l'eau que d'ouvrir de nouveaux services favorisant l'estime de soi. Le FAM de Jury a lancé ses travaux d'extension pour créer de nouvelles places de MAS destinées à permettre un retour en France de personnes accueillies au sein de structures en Belgique. La MAS le Chêne a finalisé son extension pour répondre à une demande et un besoin d'accueil de patients touchés par la chorée de Huntington. Les travaux de création de places nouvelles au FAS de Diarville, qui devient désormais un Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) se sont concrétisés pour permettre l'accueil de nouveaux résidents au sein



**Alan VINOT, Directeur Général de l'Association Fondation Bompard**

du FAS ou au sein des nouvelles places de FAM dédiées à un accompagnement spécifique du vieillissement. Nous ne pouvons, qu'une nouvelle fois remercier le soutien sans faille de nos amis d'EQUIPAGE, qui par leur mobilisation ont contribué à la réalisation de ce projet. La maison de Clervant à Courcelles Chaussy se dote désormais d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés, maillon qu'il manquait pour une offre de service désormais complète au sein de la structure.

Mais au-delà de ce dynamisme dans l'adaptation de nos lieux de vie, nous avons su nous positionner sur des sujets innovants en réponse à des observations du territoire, ce qui a toujours consti-

tué une facette essentielle de notre association. Un exemple fort est sans doute la Communication Améliorée Alternative. Avant qu'elle soit défini comme axe majeur de la Conférence Nationale du Handicap en avril 2023, nous avions dès 2021, inscrit cet engagement quantifié au sein de tous nos établissements et services. Puisque communiquer est tout simplement un droit fondamental, nous poursuivons rigoureusement ce déploiement au sein de nos structures mais aussi à domicile via notre CICAT en développant une expertise fine sur cette thématique. L'obtention de l'appel à projet à titre expérimental mais qui je l'espère se pérennisera, de l'Équipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques (EQLAAT), pilotée par notre CICAT a permis sur le territoire Lorrain de répondre à des besoins qui jusqu'alors ne trouvaient pas de réponse ou dans des délais bien trop importants. D'autres expérimentations ont pu voir le jour à l'image du projet « Jeunes Alzheimer » soutenu et proposé par l'équipe pluridisciplinaire d'Hygie. Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, la structure accompagne désormais sur la base d'une expertise déjà présente, de jeunes patients via des activités plus adaptées et individualisées. Enfin et comme un lien entre ces différents projets, notre association a obtenu l'appel à projet visant à accompagner tous les aidants de personnes en situation de handicap sur le territoire mosellan.

Transition, dynamisme, capacité à proposer des réponses adaptées à des besoins du territoire mais aussi, et nous pouvons le souligner, dans ce

contexte international et économique complexe, une bonne santé économique. Une bonne santé qui nous permet en premier lieu de reconnaître l'investissement de chacun et chacune de nos collaborateurs et en second lieu de poursuivre les orientations de notre association. La démarche qualité, qui prend désormais tout son sens dans nos organisations, est alors un levier de travail commun transversal. Elle sait demeurer toujours au service du résident ou du patient. A l'image des excellents retours des premières évaluations, elle concrétise un investissement collectif autour de notre projet associatif.

Des enjeux qui ne sont pas nouveaux mais qui occuperont une place de plus en plus prépondérante dans nos fonctionnements et qui nous inviteront très certainement à nous réinterroger sur nos fonctionnements, nos organisations. Ce sont les sujets spécifiques à la Responsabilité Sociétale des Entreprises, aux enjeux de développement durable ou encore notre capacité à toujours donner du sens aux métiers et missions qui font notre association.

Là est alors et sans nul doute le levier de ce qui a toujours caractérisé notre association, le savoir-faire de ses équipes et cette force collective au service d'un seul et même projet.

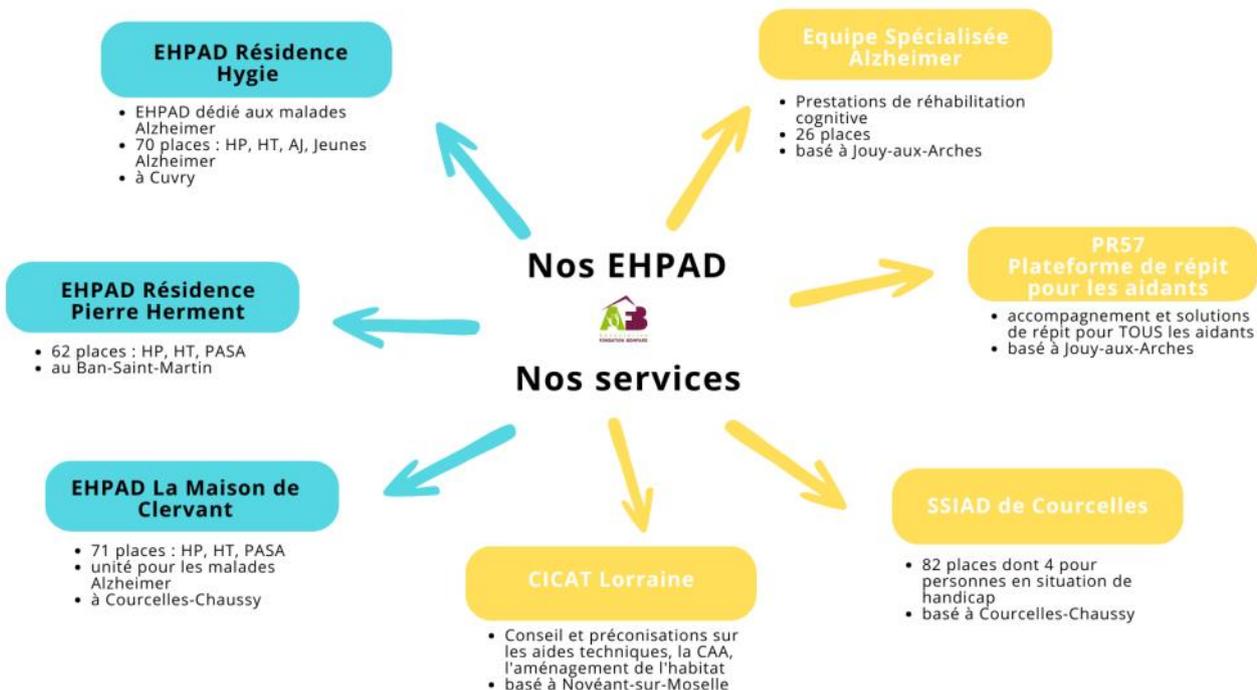
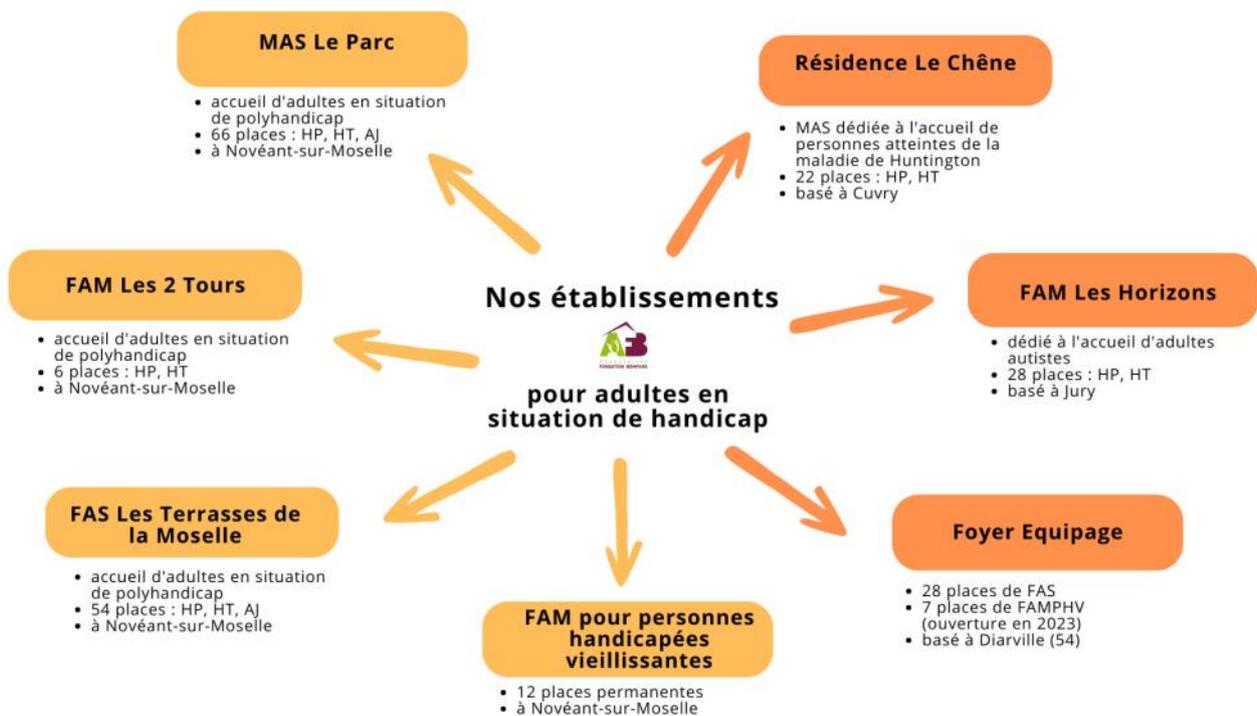
**Alan VINOT**, Directeur Général



# L'Association Fondation Bompard

1

# Nos activités

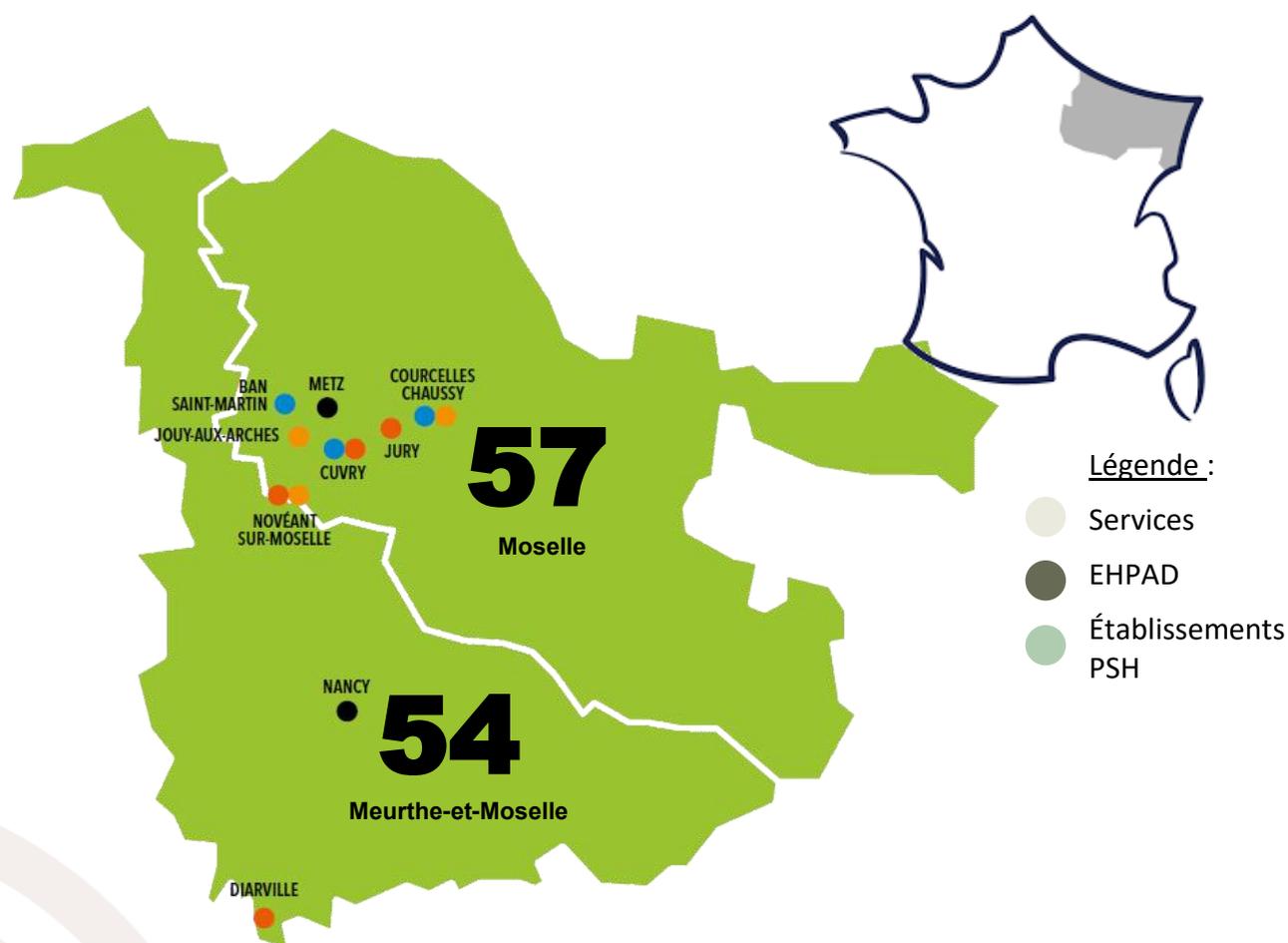


## Nos sites

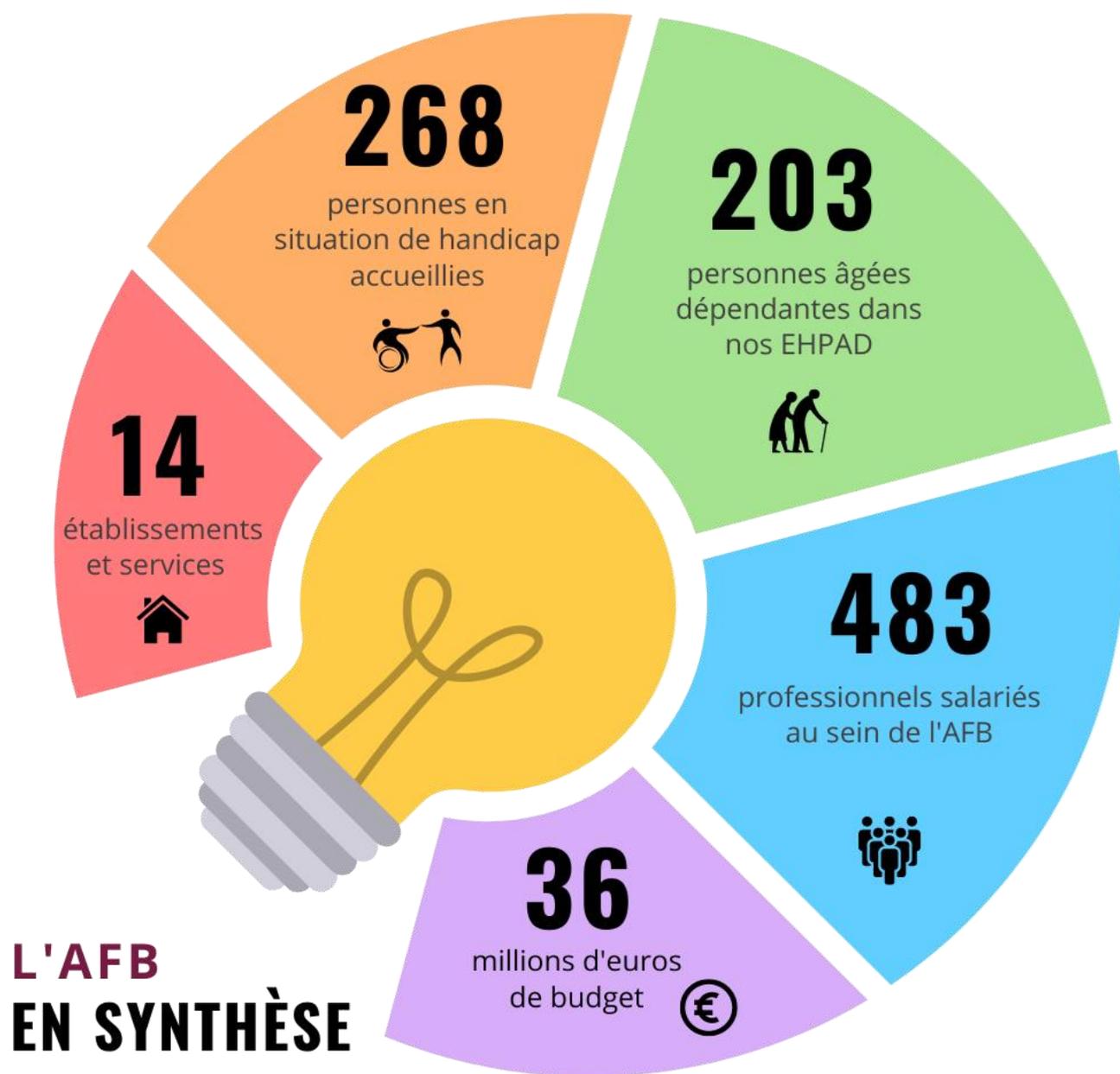


Siège social :  
25, rue du Château  
57680 Novéant-sur-Moselle

Nos implantations en Moselle (57) et Meurthe-et Moselle (54)



## Chiffres-clés



### L'AFB EN SYNTHÈSE

Données au 31/12/2022

# LES GRANDES DATES DE L'AFB



**1965** : Création d'une maison de retraite pour prêtres âgés ou infirmes de l'Evêché de Metz à Novéant-sur-Moselle



**1973** : Création de la Maison des Infirmes Civils pour l'accueil de personnes atteintes de myopathies



**1979** : Mise en place du SMHD spécialisé dans les aides techniques - futur CICAT Lorraine



**1990** : Restructuration des établissements (en MAS, FAM, FO) et des services d'aides à domicile



**1995** : l'association devient "Association Fondation Bompard"



**1995** : Début de la rénovation des établissements de Novéant-sur-Moselle (futur Pôle d'accueil pour personnes adultes en situation de handicap)



**2004** : Ouverture du FAMPVH de Novéant-sur-Moselle, alors expérimental



**2007** : Ouverture de l'EHPAD Résidence Hygie à 47 places, puis extension à 70 places en 2012



2015 : l'association fête ses 50 ans



**2010** : Ouverture du FAS Equipage à Diarville en Meurthe-et-Moselle & mise en place de l'Equipe Spécialisée Alzheimer



**2011** : Création de la MAS Résidence Le Chêne et ouverture de la Plateforme de répit pour les aidants de personnes âgées



**2013** : Rénovation et extension de la Maison de Clervant, EHPAD de 71 places



**2015** : Ouverture du FAM Les Horizons à Jury dédié à l'accueil d'adultes autistes



**2021** : L'EHPAD Résidence Pierre Herment rejoint l'AFB et devient son 3ème EHPAD en Moselle



**2022** : L'AFB gère la plateforme de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap

L'AFB est une association privée solidaire de droit local Alsace-Moselle (loi 1908)

# Gouvernance

L'association Fondation Bompard est une association privée solidaire, sans but lucratif, dont la gouvernance est composée de personnes bénévoles, aux parcours variés, garantissant une vision plurielle.

## L'Assemblée générale

Ce rendez-vous annuel incontournable s'est tenu le 16 juin 2022, en présentiel, au vu des conditions sanitaires favorables. Au travers de l'approbation des comptes et de la présentation des rapports moral et d'activités, ce temps a permis de transmettre à tous les membres un état de la santé financière de l'association au 31 décembre 2021 favorable au maintien de la qualité des prestations envers nos bénéficiaires et au développement de nombreux projets, tant immobiliers que d'innovation.

Lors de cette séance, la Présidente Anne FEARN a remercié Monsieur Jean-Claude BERTHET, qui a souhaité se retirer de ses fonctions de membre et a souligné son engagement de longue durée au sein de l'association.

## Le Conseil d'Administration

Composé de 18 administrateurs, cet organe définit arrête les comptes, contrôle les budgets et donnent les orientations stratégiques en s'appuyant sur les contributions de la direction générale et des directions d'établissements et services. L'année 2022 a été rythmée par cinq réunions du Conseil d'Administration essentiellement en présentiel.

Les six fonctions de présidente, vice-président délégué, vice-président, trésorier, secrétaire et membre, constituent le Bureau. Ce dernier s'est quant à lui réuni à trois reprises.

Bien que bénévoles, les administrateurs n'en demeurent pas moins très impliqués d'autant que l'actualité à la fois du secteur et de l'association ne laisse guère de repos.

## Membres du Conseil d'administration

### Le Bureau :

- Présidente : Anne FEARN
- Vice-Président délégué : Bertrand BECKER
- Vice-Président : Yves WENDLING
- Trésorier : Francis MOREL
- Secrétaire : Sheila COLLINS PRIMARD
- Membre : Dr Michel JUNG

### Autres administrateurs:

- Claude BIRBAUM,
- Sébastien KLAM,
- Nathalie GRIESBECK,
- Jean-Louis HERMENT,
- Jean-Philippe LHERNOULD,
- Chantal PICARD
- Sylvie DIEDRICH représentant la commune du Ban-Saint-Martin
- Bernadette LAPAQUE représentant le Département de la Moselle
- Angèle LIPPOLIS, représentant la commune de Courcelles-Chaussy
- Sylvie MARCHAND, représentant l'association Équipage
- Philippe RENAULD, maire représentant la commune Novéant-sur-Moselle.

A titre consultatif : Nadine MULLER, CSE

Commissaire aux comptes : DL Audit, Mme Anne-Flore COLOMBET

Expert-comptable : CHD Lorgec M. Virgile DEBS



*Notre Présidente Anne FEARN remercie Marie-Thérèse COLIN*

## Départ de Marie-Thérèse COLIN

Après une présence au sein du Conseil d'Administration depuis près de 20 ans en tant que représentante de l'association Equipage dont les bénévoles sont très actifs sur notre foyer à Diarville, puis à titre personnel, Marie-Thérèse COLIN n'a pas souhaité renouveler son mandat d'administrateur. Le lien persiste toutefois puisque MT COLIN reste membre de l'assemblée générale. Engagée de la première heure pour que le foyer Équipage voit le jour, MT COLIN a toujours su faire la passerelle entre le gestionnaire que nous sommes et les bénévoles dynamiques du Saintois. Nous la remercions pour son engagement fidèle tout au long de ces années à nos côtés, pour sa bienveillance, qui désormais va au bénéfice d'autres publics fragilisés.

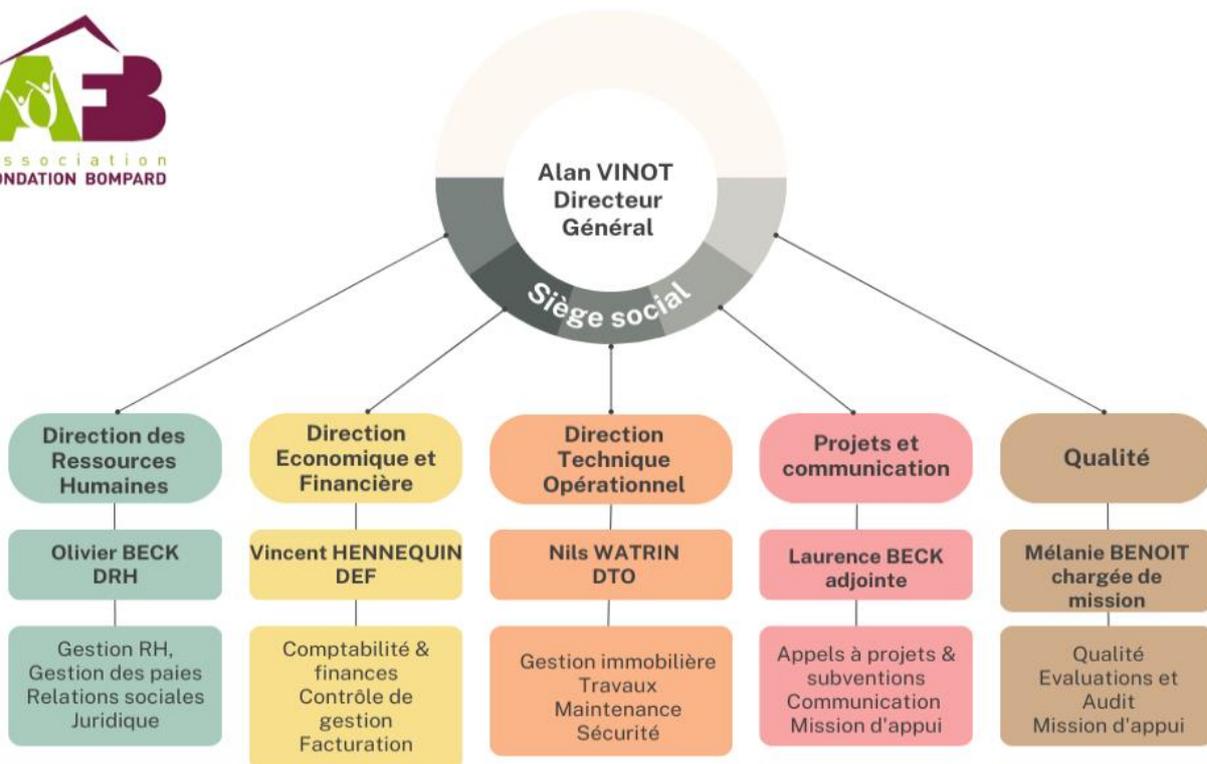
## Arrivée de Sébastien KLAM

Membre de l'AG depuis 2021, Sébastien KLAM a intégré le conseil d'administration sur la place libérée par MT COLIN. A nouveau administrateur, nouvelle expertise. Prêtre depuis 2002, vicaire du diocèse de Metz depuis 2019, Sébastien KLAM est également intervenant en éthique médicale à l'Université de Lorraine. Homme d'écoute et de terrain, il poursuit son engagement associatif au sein de l'AFB. En tant qu'éthicien, il invite les référents de notre comité éthique inter-associatif à se questionner, à s'interroger sur nos pratiques, notre accompagnement afin de ne pas rester sur nos acquis. Des compétences qui sont les bienvenues, au regard des défis qui s'annoncent.

*Sébastien KLAM, nouvel administrateur*



## Organigrammes



Organigramme des établissements et services



# Entre efficience et performance

2

## Une association en bonne santé

2022 a apporté avec elle son lot de difficultés : incertitude concernant la crise sanitaire toujours présente en début d'année, guerre en Ukraine et ses impacts sur le coût de l'énergie et les approvisionnements, inflation sur les prix des matières premières et l'alimentation, hausse des taux d'emprunt, ...Il a donc fallu faire preuve de vivacité, d'anticipation et de rigueur pour maîtriser les impacts économiques de cette crise plus globale.

### Une maîtrise raisonnée des dépenses

Dans la continuité de 2021, les directions du siège social se sont mobilisées pour proposer à la fois des outils de gestion plus performants et un cadre renforcé permettant un suivi de gestion plus rigoureux, indispensable aux directions d'établissements et de services.

D'avantage encore que les années précédentes, toutes les directions, et tous les professionnels ont été sensibilisés à la maîtrise des dépenses. Une maîtrise raisonnée, c'est-à-dire avec le moins d'impact possible sur la qualité des prestations délivrées à nos bénéficiaires et sur les conditions de travail. Un défi de taille que l'Association a su relever en mobilisant toutes ses ressources vers ses objectifs.

D'avantage encore que les années précédentes, l'AFB a recherché les sources d'économie possibles :

Cette rigueur financière s'appuie sur :

- La négociation de marchés : au niveau restauration, l'association a repris en gestion propre l'approvisionnement en denrées alimentaires du pôle handicap de Novéant, faisant ainsi une économie substantielle. Également, la négociation avec le prestataire restauration de nos EHPAD a permis de limiter l'impact de l'augmentation du coût des denrées alimentaires.
- Des arbitrages concernant les travaux : l'association a décidé de ne pas réaliser une extension de salle à manger sur le foyer

Equipage en travaux, afin de respecter l'enveloppe définie. Quant aux travaux sur le FAM de Jury, ceux-ci ont été confiés à une entreprise générale de construction dans le cadre d'un contrat ferme.

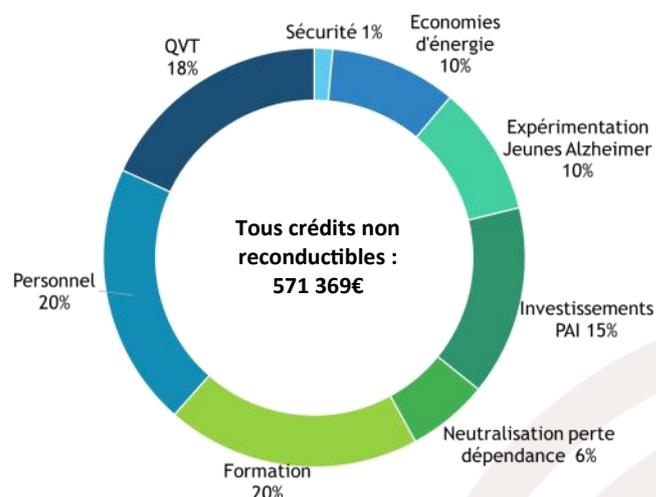
- La sollicitation des aides existantes tel que le bouclier tarifaire.

### Une recherche accrue de crédits complémentaires

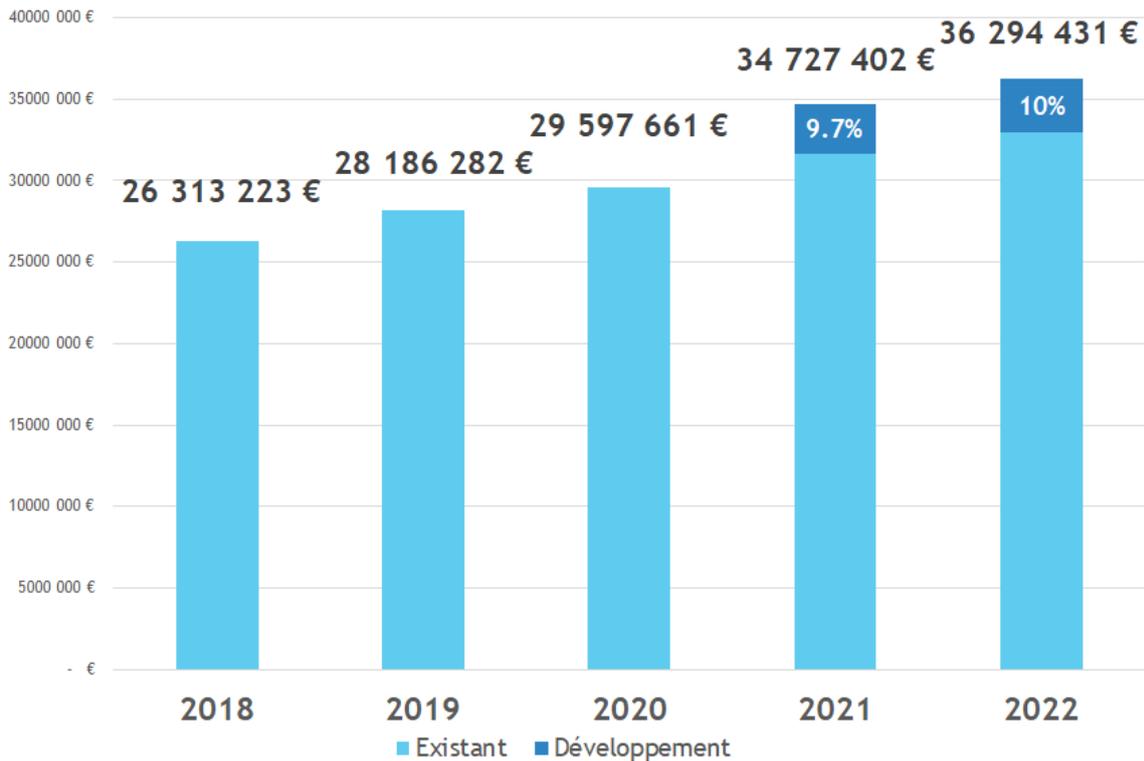
Devenue en quelques années une véritable mission, la recherche de sources de financements annexes comprend :

- Les crédits non reconductibles (CNR) : ces crédits ont vocation à financer des actions telles que des formations, des équipements, du remplacement de personnel, des travaux de réduction énergétique ;
- Les subventions provenant des Plans d'Aide à l'Investissement qui contribuent au financement des divers chantiers que nous menons ;
- Les financements obtenus dans le cadre d'appels à projets, appels à candidatures ou expérimentation. En 2022, l'Association a répondu à 12 appels à projets ou apparentés.

Ces financements complémentaires aux dotations



## Evolution des charges depuis 2018



versées par les Départements et l'Assurance Maladie viennent contribuer à l'équilibre financier et au développement de projets multiples par l'AFB. Ils traduisent le dynamisme de l'association et sa capacité à convaincre.

En 2022, la totalité de ces financements s'élève à 571 369 €, soit 1,6% des produits.

### Les indicateurs-clés

L'évolution du niveau des charges de **+ 38% en 5 ans**, qui va de pair avec le niveau des produits correspondants, illustre le développement de l'AFB sur ses activités historiques et innovantes et n'est pas le simple reflet d'une hausse des coûts de fonctionnement.

Ce volume de charges/produits confère désormais à l'AFB une assise budgétaire qui rassure. Le résultat net excédentaire de plus d'1 million d'euros est le fruit des efforts menés tout au long de cette année. Toutefois, la vigilance s'impose au regard des difficultés rencontrées notamment dans le champ des EHPAD.

Enfin, l'AFB détient une réelle capacité financière à investir, ouvrant ainsi le champ à d'autres développements, qui seront étudiés en 2023.

# Nos réponses aux enjeux RH

## La dualité salarié(e)s / professionnel(le)s

Les collectifs de travail ont été impactés par la crise sanitaire. Nous avons toutes et tous pu constater à ce titre une évolution des préoccupations, des attentes des équipes, une évolution de ce que l'on appelle le rapport au travail. L'enjeu qui se présente aux organismes gestionnaires/employeurs est de saisir sa traduction en un questionnement dual de nos équipes qui formulent leurs attentes en tant que professionnel(les) exerçant des missions, mais également et de plus en plus fortement en tant que salariés et son articulation avec la vie privée.

Au cours de l'année 2022, l'association a mis en œuvre et a poursuivi un travail de réponse à ces différentes facettes qui permettront d'attirer et de conserver les compétences nécessaires à la qualité de notre activité.

## Nos actions en réponse aux attentes des professionnel(le)s

Ce volet s'est traduit notamment par la poursuite de notre soutien aux parcours de qualification. Permettre une progression dans les compétences et une évolution professionnelle est une attente légitime. Apporter des réponses à des situations complexes liées à la dépendance est également notre préoccupation.

### Formation, collaborations, soutien

Inscrite dans notre projet associatif 2022-2026, la collaboration interprofessionnelle est un axe qui permet de renforcer la compétence des équipes et la qualité des accompagnements. L'année 2022 a vu la poursuite des groupes interprofessionnels permettant cet échange de pratiques au bénéfice des personnes accompagnées.

La construction quasi exclusive des formations sur la base de participations croisées des différents établissements et services de l'association permet également de capitaliser sur les pratiques professionnelles et la culture de la bienveillance.

Apporter un soutien lorsque la dépendance des personnes accompagnées génère des troubles est également une nécessité. Que ce soit par la prévention avec la mise en place de formations spécifiques ou du soutien psychologique apporté par des professionnels externes à l'association, 2022 a vu le renforcement de ces actions.

L'AFB agit également pour proposer une écoute au collectif de travail afin de trouver ensemble des solutions qui permettront cette amélioration des conditions de l'exercice professionnel. La formation au management bienveillant (soutenu par le dispositif CLACT) a mobilisé en 2022 nos encadrants.

Cette démarche structurante se poursuivra en 2023 afin de mettre en place des groupes d'expressions structurés comme outil d'amélioration des organisations et du travailler ensemble. 2022 a également constaté la poursuite du travail avec l'ARACT au sein de la Maison de Clervant et d'un travail permettant la mise en place (en 2023) d'un plan d'actions visant à réduire notamment les risques psychosociaux.

### Agir sur l'organisation

A la croisée des chemins entre attentes des professionnel(le)s et des salarié(e)s se trouve l'organisation de travail. Devant permettre le bon équilibre et la répartition des tâches, cette organisation est également un outil permettant de mieux vivre cette articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Les rythmes de travail ont été travaillés dans de nombreux établissements afin de proposer des durées de poste différentes qui favorisent la gestion du quotidien pour nos équipes. Proposée à différentes métiers (logistiques, soignants, paramédicaux), ces organisations visent à créer plus d'attractivité mais en mettant au centre la qualité de la prestation comme point immuable.

## L'attention portée aux individus et aux réalités sociétales

### Valorisation financière

En 2022, l'expression de chaque salarié(e) de notre association, comme un écho au contexte sociétal s'est orienté vers une dimension financière. Avec ses moyens et ses limites, l'association a apporté une réponse à cet appel.

La mise en œuvre des évolutions salariales pour les activités d'accueil d'adultes en situation de handicap et du domicile par le biais du dispositif LAFORCADE a répondu à cette demande et a également matérialisé la reconnaissance. La mobilisation de la direction générale et des services du siège social permettra en 2023 le versement intégral de ces sommes.

Au-delà de ces mesures négociées au niveau national, dans un contexte inflationniste fragilisant de nombreux professionnels, l'AFB a souhaité renouveler le versement d'une prime de partage de la valeur (PPV, anciennement PEPA). Une mesure rendue possible grâce aux bons résultats financiers de l'association.



### Temps conviviaux

Créer des temps qui dépassent le cadre du travail et qui symbolisent également la fin d'une mobilisation autour de la situation sanitaire, tels ont été nos préoccupations.

C'est dans cet objectif que l'AFB, accompagnée par l'agence Scharf & Associée, a privatisé le 25

juin 2022 en fin de journée le parc Pokeyland, parc d'activités à proximité de Novéant-sur-Moselle. Plus de 120 collaborateurs de l'association et leurs enfants se sont retrouvés pour faire de l'accrobranche, de l'escalade, du paint-ball, de la



Les récipiendaires de la médaille d'honneur du travail

luge d'été, ...les activités étaient nombreuses pour satisfaire petits et grands. C'était aussi l'occasion de partager un barbecue avec des collègues dans un cadre convivial. Une journée très appréciée de tous.

### Reconnaissance du travail

Reconnaître la compétence et valoriser les individus passe également par un symbole comme celui de la médaille d'honneur du travail, une reconnaissance de l'engagement. Onze professionnels ont reçu la médaille d'honneur du travail lors d'une cérémonie conviviale le 25 novembre 2022. Parmi eux, quatre salariés ont reçu la médaille Grand Or, reconnaissance d'un parcours de 35 ans quasi-intégralement réalisé au sein de notre association. Pour tous, cette distinction salue l'engagement et la fidélité, valeurs que l'AFB souhaite maintenir auprès de ses professionnels.

Cette combinaison d'actions initiées ou poursuivies en 2022 - qui seront rejointes par d'autres nécessaires et ce dès 2023 - sont des éléments qui visent à renforcer notre attractivité et à accroître l'engagement à long-terme de nos équipes, enjeux majeurs de chacune des organisations de notre branche.

# Vers la digitalisation



Face aux enjeux de sécurité, de performance et de transformations en cours des modalités de travail, l'évolution de notre système d'information est indispensable. Un virage numérique dans lequel l'AFB s'est lancée dès 2021 et qui connaît plusieurs réalisations en 2022.

## Un virage amorcé

### Vers un S.I. plus performant

En 2022, l'AFB a opéré une migration vers un nouvel environnement (Azure Office 365), en lien avec notre partenaire informatique. Un préalable indispensable pour évoluer vers de nouveaux logiciels et de nouvelles méthodes de travail. Cette évolution majeure garantit flexibilité et mobilité, intégrant des accès à distance, des outils de travail collaboratifs et également des outils de communication efficaces (Teams). Également, notre système d'information bénéficie désormais de davantage de sécurité, apportée par ce nouvel environnement.

Cette transformation a fortement mobilisé le Directeur Économique et Financier ainsi que le Directeur des Ressources Humaines, interlocuteurs principaux du prestataire informatique en l'absence de compétences SI en interne.

### Le WIFI dans toutes nos structures

Cette évolution a été complétée par la mise en place du WIFI au sein de toutes nos structures, un investissement financé à la fois par notre PPI et des crédits ARS.

### Vers de nouvelles solutions métiers

Parallèlement à la préparation de la migration opérée à l'automne 2022, une étude a été menée afin de définir une nouvelle solution pour le Dossier Unique de l'Usager (ou DUI).

Dans le cadre de l'appel à projet ESMS Numérique, feuille de route coordonnée pour accélérer le dé-



ploiement du numérique dans notre secteur, l'AFB a bénéficié d'un financement de 216 666€ pour ce changement. Son choix s'est porté sur la solution TITAN LINK. Le lancement du chantier de changement de DUI a été lancé en octobre 2022. Les phasages et la planification des formations seront quant à elles mises en œuvre en 2023.

Également, la direction des ressources humaines a mené une étude sur un changement de logiciel de gestion du temps, la solution en place ne répondant plus aux exigences actuelles de notre secteur et aux attentes des professionnels usagers.

### Davantage de dématérialisation

Après une phase d'étude et de consultations de solutions techniques, la Direction des Ressources Humaines a franchi le pas de la digitalisation avec la dématérialisation des fiches de paie. Chaque salarié a ainsi accès un coffre fort électronique accessible sur Internet, sur lequel sa fiche de paie est déposée chaque mois. Une nouvelle façon de faire bien accueillie par les salariés et en adéquation avec la démarche RSE sur le volet écologie. C'est la voie tracée vers la dématérialisation des factures annoncée pour janvier 2024.

### Une évolution par étape

D'autres étapes et transformations seront mises en œuvre en 2023 pour aller vers une digitalisation, au service de la stratégie, de l'organisation interne et des prestations délivrées. Une évolution par étape justifiée par

- La nécessité de disposer de ressources financières suffisantes pour supporter les coûts engendrés;
- La culture de travail numérique à développer, en veillant à former et accompagner les professionnels à l'utilisation des nouveaux outils, dans un contexte général de recherche de manque d'attractivité du secteur et de difficultés de remplacement;
- Les compétences numériques suffisantes requises pour accompagner ce changement.

**La digitalisation est l'intégration des technologies numériques dans les processus commerciaux, organisationnels ou sociaux dans le but de les améliorer.**



**sur le Ségur du numérique en santé pour le social et le médico-social et le programme ESMS Numérique**

Le Ségur du Numérique en Santé alloue 630 millions d'euros pour le secteur médico-social et social, pour accélérer la transformation numérique du secteur et améliorer la qualité des systèmes d'information déployés dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il s'adresse à l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Le programme ESMS Numérique fournit des aides pour l'acquisition et le renouvellement du Dossier Usager Informatisé (DUI). Porté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, il vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Ce programme repose principalement sur le déploiement d'un dossier usager informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée.

## Une démarche qualité bien ancrée

L'année 2022 a donné lieu à de nombreux travaux dans le cadre de la démarche qualité, une démarche désormais pleinement inscrite dans la dynamique continue d'amélioration des prestations délivrées auprès des personnes accompagnées de nos établissements et services. Retour sur les actions menées.

### De nouveaux projets d'établissements et de services

Après l'écriture de notre projet associatif en 2021, c'est au tour de nos établissements et services (hormis le CICAT Lorraine et la plateforme de répit) de revoir leur projet d'établissement/de service. Outil de pilotage incontournable, le projet d'établissement/service reprend les modalités d'intervention et d'accompagnement des usagers.

Au sein de comités de pilotage, directions, professionnels, personnes accompagnées, familles, membres du CVS ont ainsi identifié les objectifs de la structure, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement. Une démarche de réflexion stratégique d'envergure accompagnée par Mélanie BENOIT, chargée de mission Qualité au sein de l'AFB qui a permis d'élaborer pour chaque structure un véritable outil de management et de communication auprès des professionnels et des usagers.

### Comité éthique inter-associatif : un 1<sup>er</sup> bilan satisfaisant

Après sa mise en place fin 2021, le Comité Éthique inter-associatif (issu du partenariat conclu entre Association Monsieur Vincent (établissements moselans), le Home de Préville et l'AFB) a poursuivi ses travaux de réflexion tout au long de l'année 2022.

En premier lieu, sa composition fut enrichie de 3 représentants des personnes accompagnées après un appel à candidatures en mars 2022. Désormais, ce comité comporte 17 personnes.



Trois ateliers de réflexion éthique se sont tenus en 2022 et 4 situations ont été analysées. Des saisines reflétant les situations complexes auxquelles sont confrontés nos professionnels et pour lesquels cet éclairage éthique est le bienvenu. Pour faire connaître davantage le comité éthique, ses missions, son fonctionnement, une vidéo a été créée et diffusée sur la chaîne YouTube de l'AFB.

Découvrez le Comité Éthique inter-associatif



## Mieux faire en partageant ses pratiques

Développer des réflexions, des partages de pratiques, d'outils, entre professionnels de même fonction mais provenant d'organismes gestionnaires associatifs différents concourent à améliorer la qualité de nos prestations. C'est dans cet objectif qu'ont été constitués les groupes métiers inter-associatif fin 2021, issus du partenariat AFB-AMV-Home de Prévillle. Au nombre de 4, ils sont inscrits dans un cadre formalisé avec des principes de fonctionnement définis, un pilote nommé, un ordre du jour et des comptes-rendus de réunion. Nous retrouvons ainsi les groupes :

- Psychologue
- Infirmier coordinateur
- Gouvernante
- Qualité

En 2022, priorité a été donnée à l'harmonisation des pratiques et des procédures pour 3 des 4 groupes, tout en tenant compte des spécificités des publics accompagnés. Ces échanges sont riches et appréciés des professionnels impliqués et se poursuivront en 2023.

## L'hygiène à l'œil

Dans le cadre d'une collaboration avec UNEOS portant d'une Équipe Mobile d'Hygiène, les établissements médicalisés de l'AFB bénéficient de l'intervention de Maryse COLSON, infirmière hygiéniste.

Ses missions : s'assurer que nos pratiques respectent le niveau d'hygiène exigé afin de garantir la sécurité des soignants et des personnes accompagnées. Ses interventions touchent les domaines suivants:

- L'hygiène des mains
- La gestion des risques (infectieux, circuit du médicament, ...)
- La politique vaccinale
- La politique de prévention des Accidents d'Exposition au Sang

- La formation des professionnels
- La surveillance environnementale (ex : légionnelles)
- Autres conseils et expertises sur les circuits, achats de matériels, DARI, ...)

Menés avec bienveillance, ces échanges avec un professionnel expert extérieur nous permettent d'identifier les bonnes pratiques et les actions correctrices à mener au sein de nos structures.

## Se préparer à l'évaluation externe

Le cadre de l'évaluation externe évolue pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux avec la publication en mars 2022 par la Haute Autorité de Santé d'un référentiel national et d'un manuel d'accompagnement à l'appropriation de ce dernier. Les orientations stratégiques portées par ce nouveau dispositif visent prioritairement à permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours, à renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services sur le territoire et à promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

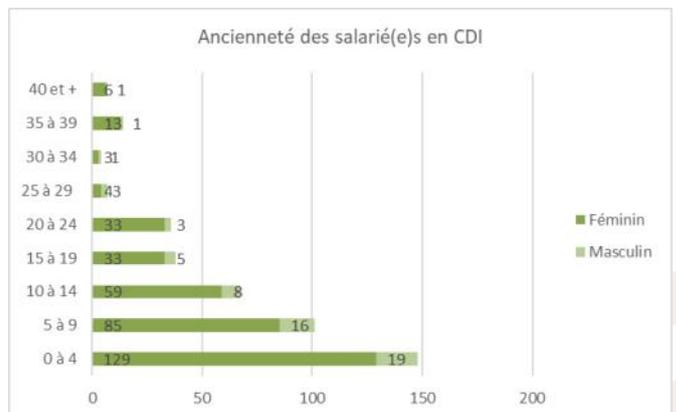
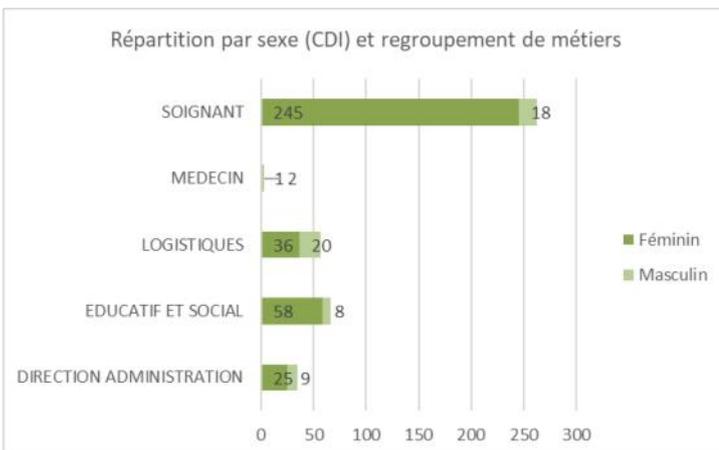
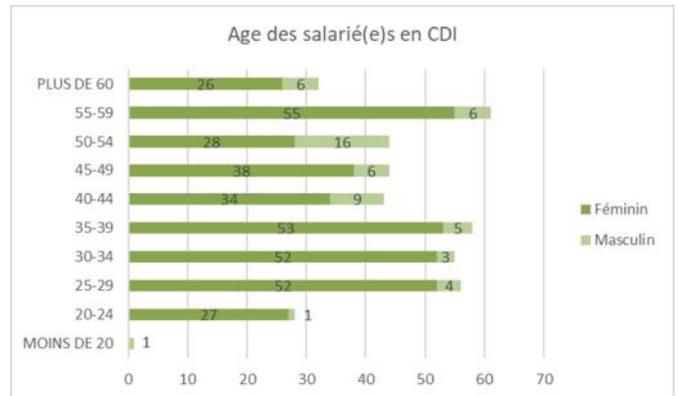
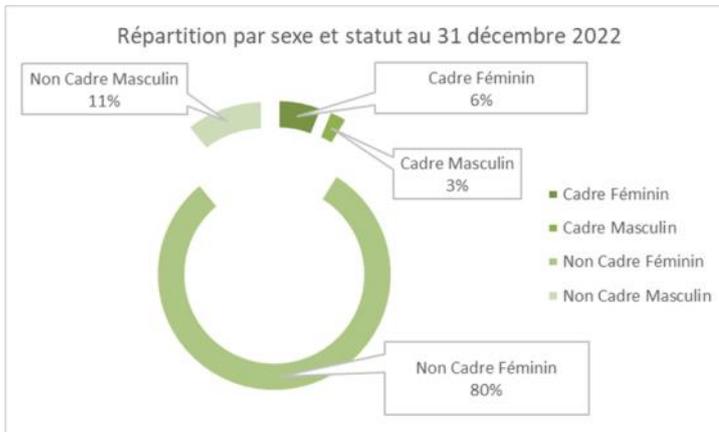
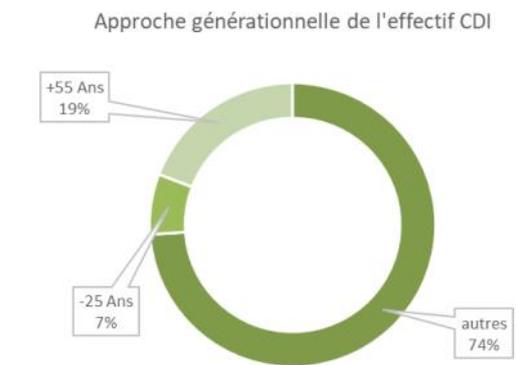
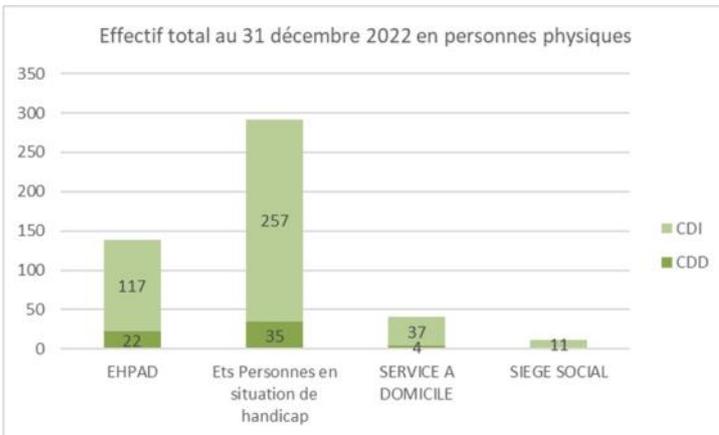
L'année 2022 a été l'année de la préparation des futures évaluations pour nos établissements et services, de l'appropriation du nouveau référentiel et des méthodologies d'évaluation. Les professionnels encadrants ont participé à deux journées de formation sur la thématique en septembre 2022. Afin d'accompagner au mieux les directions et maîtriser les attendus de ce nouveau dispositif, la chargée de mission qualité a bénéficié d'une formation approfondie sur la thématique.

Ces évaluations externes seront programmées au cours de l'année 2023 et au 1er trimestre 2024, et leur rapport d'évaluation communiqués aux autorités de tarification en respect du calendrier indiqué dans l'arrêté de programmation pluriannuel.

## Bilan social au 31/12/2022

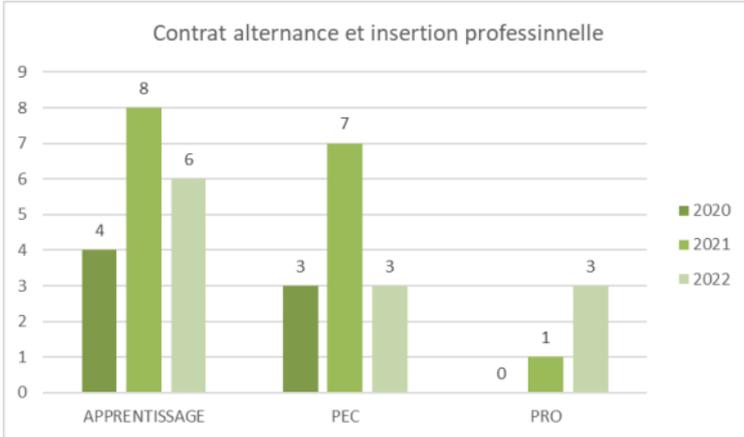


**483 salarié(e)s  
personnes physiques  
CDI + CDD**





**Contrats qualifiants**



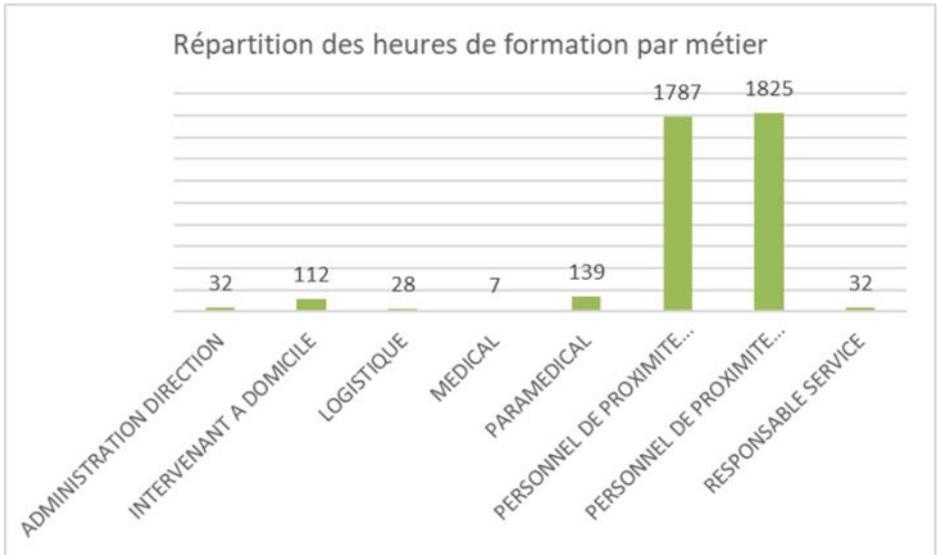
**Emploi de personnes en situation de handicap**



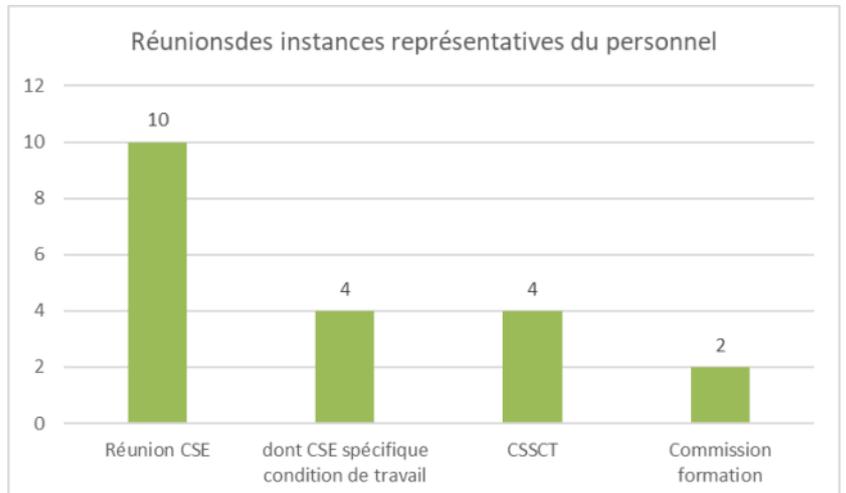
**Formation**

**3962 heures**

de formation réalisées en 2022

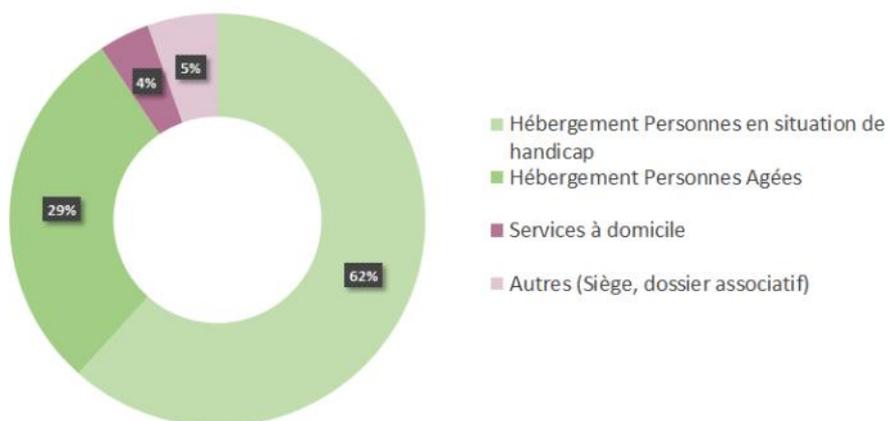


**Dialogue social**

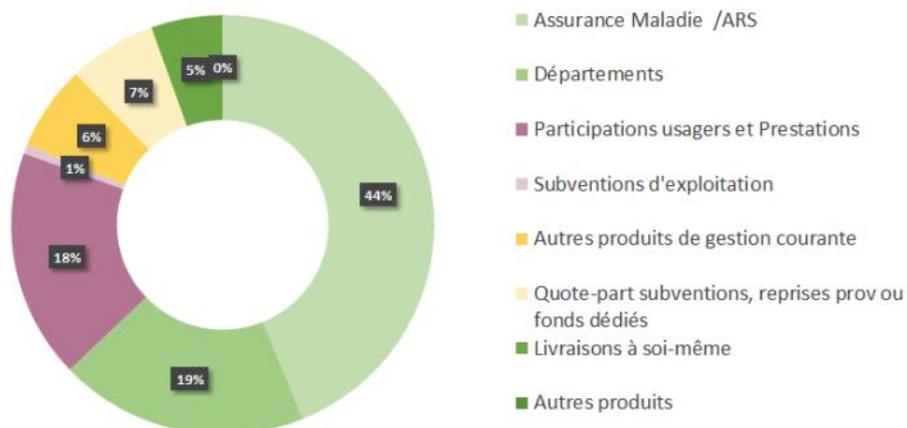


## Bilan financier

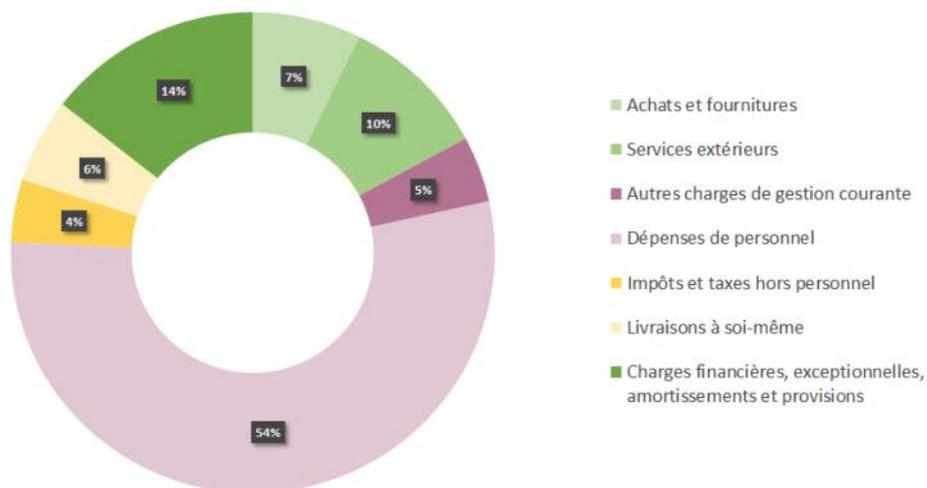
### Répartition des produits par activité



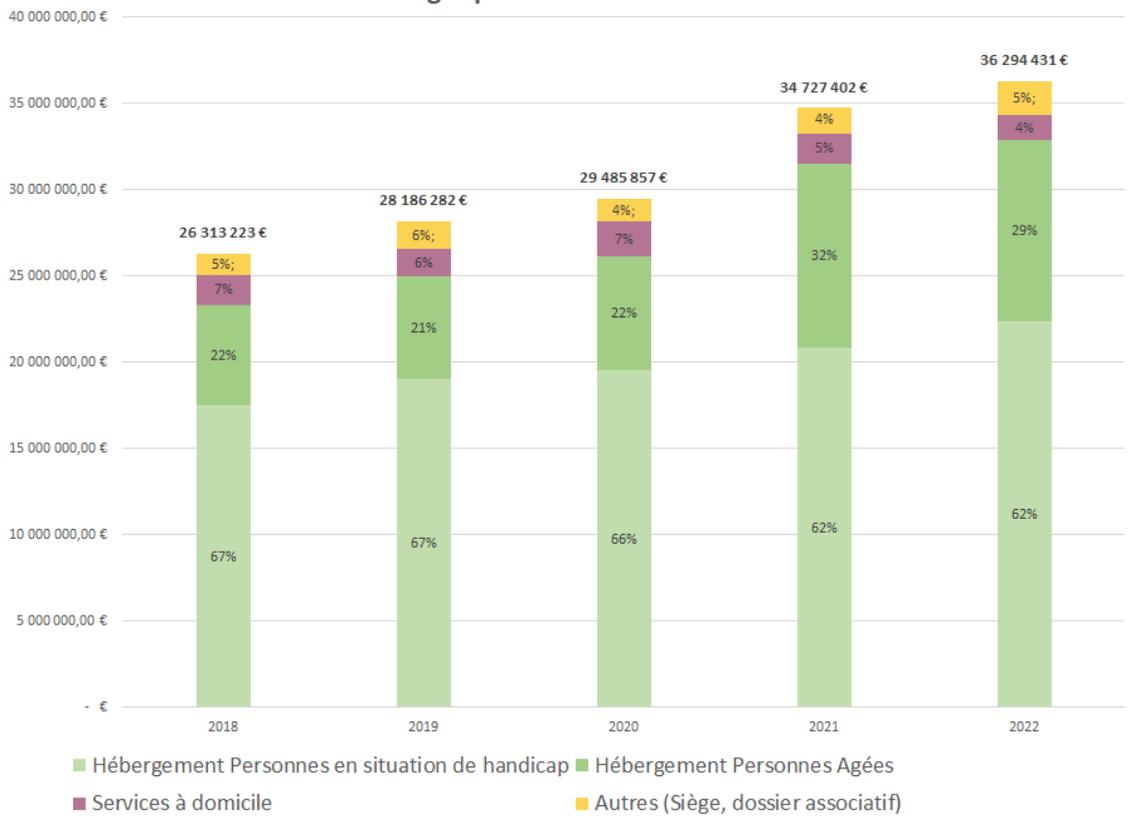
### Répartition des produits en 2022



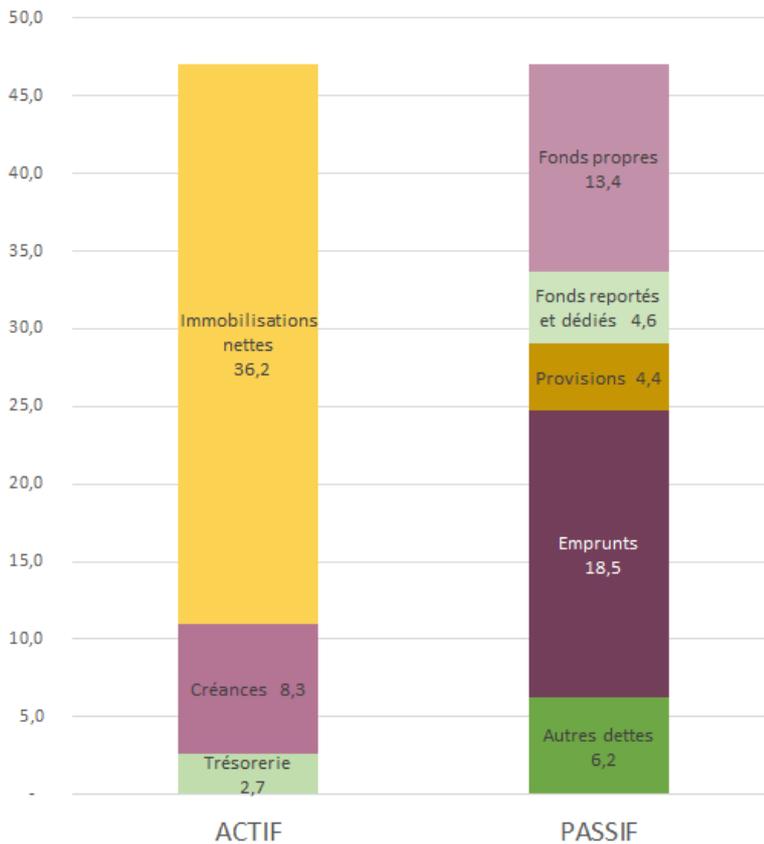
### Répartition des charges en 2022



### Evolution des charges par activité



### Bilan 2022 : 47,1 M€





**Enrichir nos  
accompagnements**

**3**

# Nouvelles prestations proposées



*Journée Partenaires à la Plateforme de répit PR57 le 01.12.2022*

En lien avec la réflexion stratégique menée au sein de l'association présentée dans son projet associatif et dans ses structures via les projets d'établissements/services, l'AFB poursuit sa démarche d'innovation et de questionnement sur les accompagnements délivrés ou possibles. C'est cette dynamique qui nous pousse à proposer de nouvelles prestations et réalisations concrétisées en 2022.

## Une plateforme de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap

### Une nouvelle autorisation

Après une longue période d'instruction, la candidature de notre association a été retenue pour développer des prestations de soutien, d'accompagnement et de répit auprès des aidants de personnes en situation de handicap, sur tout le département de la Moselle.

*Retrouvez la vidéo de cette rencontre*



La plateforme de répit PR57 œuvre désormais sur tout le champ de la dépendance, qu'elle soit liée à l'âge, à la maladie ou au handicap. La présentation de ces nouvelles prestations a eu lieu le 1er décembre 2022 à l'ensemble des partenaires et acteurs de l'aide à domicile en Moselle (institutionnels, SAAD, autres porteurs, ...).

L'AFB est partenaire d'Oxygène Répit 54, porteur de cette même plateforme de répit des aidants PSH dans le département voisin, et plus particulièrement de l'association JB Thiéry, avec laquelle elle développe des outils de suivi et de communication communs apportant fiabilité et visibilité.

**En savoir + :** [www.repit-aidants-grandest.fr](http://www.repit-aidants-grandest.fr)

Cette ouverture vers ce nouveau public s'appuie fortement sur le réseau des établissements médico-sociaux en mesure de proposer des solutions de répit (accueil de jour, hébergement temporaire) et/

ou aux spécificités reconnues, telles l'accueil de public autiste. Avec une mise en œuvre au second semestre 2022, le bilan de l'année est partiel mais il laisse entrevoir de réels besoins auxquels la plateforme de répit s'efforcera de répondre en 2023.

### Développement des missions

En parallèle du développement de cette nouvelle autorisation, la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des aidants PR57 a poursuivi ses partenariats afin de lui permettre de développer ses actions au bénéfice des aidants. Elle travaille ainsi à développer :

- Le soutien psychologique des aidants en individuel et via des cafés des aidants itinérants;
- Des permanences territorialisées sur des zones éloignées des locaux de la plateforme. Ces permanences ont pour objectifs d'apporter à tous les aidants, l'information sur leurs droits, les aides existantes et les solutions de répit existantes au plus près de chez eux, et de les

accompagner dans leurs démarches administratives, dans le maintien du lien social et apporter soutien et écoute.

- La formation des aidants en partenariat avec l'Association Française des Aidants. Ceci afin d'aider l'aidant à mieux comprendre et gérer la situation de son proche aidé.
- Des journées d'informations en lien avec les acteurs du secteur, sous forme de rencontres, ateliers, ...
- Le répit à domicile, solution que la plateforme parvient à maintenir grâce au soutien financier complémentaire de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie, AG2R LA MONDIALE, MALAKOFF HUMANIS et PROBTP, en complément de la dotation de l'ARS Grand Est.

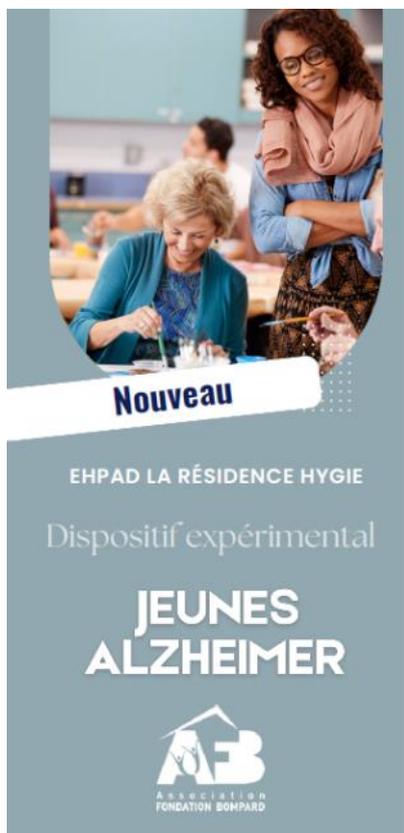
### Expérimentation Jeunes Alzheimer

L'EHPAD Résidence Hygie dédié à l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée expérimente depuis le 2nd semestre 2022 un dispositif auprès du public « Jeunes Alzheimer ». Développé sur une approche globale centrée sur les besoins spécifiques de ces malades âgés entre 60 et 75 ans, l'accompagnement est individualisé et intègre des activités adaptées aux désirs relationnels, cognitifs et physiques. Ce dispositif est animé par des professionnels soignants dédiés formés à la maladie d'Alzheimer, en lien avec les autres professionnels de l'EHPAD et des intervenants extérieurs (orthophoniste, art-thérapie, ...).

D'une durée de 4 années, cette expérimentation bénéficie d'un financement de l'ARS Grand Est et fera l'objet d'un bilan annuel.

### Ouverture d'un foyer restaurant

L'EHPAD Pierre Herment situé au Ban-Saint-Martin a ouvert en juin 2022 un foyer-restaurant au sein de son établissement. Ce service de repas s'adresse aux personnes de + de 60 ans ou en situation de handicap de la commune qui peuvent désormais prendre leur déjeuner au sein de l'EHPAD en



Plaque du dispositif  
Jeunes Alzheimer





**Foyer-restaurant à l'EHPAD  
Résidence Pierre Herment**

**FOYER RESTAURANT**  
pour personnes âgées **NOUVEAU!**  
au Ban-Saint-Martin

**Un nouveau lieu pour bien manger en toute convivialité !**

Vous êtes retraité de plus de 60 ans ou en situation de handicap et vivez à domicile au Ban-Saint-Martin ? Vous souhaitez déjeuner en compagnie, ne pouvez pas ou ne souhaitez pas préparer votre repas, alors profitez d'un nouveau service de repas sur la commune.

Le foyer restaurant est situé au sein de l'EHPAD Résidence Pierre Herment et propose un accueil chaleureux aux seniors et personnes en situation de handicap du Ban Saint Martin. Chaque midi, un menu complet et cuisiné sur place vous est servi à table, dans un cadre agréable et lumineux. C'est l'assurance pour vous de manger équilibré dans une ambiance conviviale et d'échanger avec d'autres convives.

**Informations pratiques**

+++  
Ouvert du lundi au vendredi toute l'année hors jours fériés  
Déjeuner à 11h45 dans la salle de restauration

Tarif : 13,50 €

Réservation au 03 87 34 22 00  
au plus tard 48 heures avant la date souhaitée

Avec le soutien de :

Moselle  
L'Europe  
Ban-Saint-Martin  
Association Fondation Bompard  
EHPAD Résidence Pierre Herment  
7, rue de l'Abbaye  
57050 LE BAN SAINT MARTIN  
contact@mrph.fr

L'objectif de ce PASA est de procurer un environnement sécurisant, bienfaisant et stimulant pour des résidents déjà présents dans l'EHPAD et atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées ainsi que ceux développant une maladie neurodégénérative telle que la maladie de Parkinson.

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) accueille ainsi dans la journée, 14 résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux. Ainsi tout est mis en œuvre pour offrir un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation au travers d'activités ciblées. Il se situe ainsi en amont de l'unité Alzheimer et en aval de l'accueil de jour.

L'enveloppe octroyée permet le recrutement de 2 assistant(e)s de soins en gérontologie, qui travailleront de concert avec l'équipe d'accompagnement et soignante déjà présente.

La mise en œuvre de ce PASA est prévue dès les premiers jours de 2023, dans un mode adapté au sein de locaux existants. Des travaux de rénovation d'un bâtiment mitoyen de l'EHPAD permettront d'ici quelques mois de développer les activités de ce PASA dans des espaces plus adaptés et dédiés. Un investissement possible grâce au financement

obtenu de 498 000€ dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement 2022 de la CNSA et du Plan de Relance.

Avec le soutien de la



compagnie des résidents, à un tarif accessible. Ce foyer restaurant répond ainsi à un objectif social de rupture de l'isolement des seniors et personnes en situation de handicap du territoire et d'ouverture de l'EHPAD sur son environnement.

L'ouverture d'un foyer restaurant au sein de l'EHPAD conforte la place de cet établissement comme acteur de la vie de la commune.

**Création d'un PASA à la Maison de Clervant**

Les arguments déposés et défendus auprès de l'ARS Grand Est sur les besoins des résidents au sein de la Maison de Clervant ont su convaincre. L'EHPAD de Courcelles-Chaussy a obtenu en décembre 2022 l'autorisation de déployer un PASA ou Pôle d'Activité et de Soins Adaptés de 14 places au sein de sa structure.



# Poursuite de nos projets auprès de publics spécifiques

## Ateliers et éducation thérapeutique pour les malades Alzheimer

Depuis 2007 et la création de la Résidence Hygie dédié à cette pathologie, l'AFB a développé une véritable filière autour du malade Alzheimer, allant de la prise en charge soins de ce public à domicile par le SSIAD sur son territoire, de prestations de réhabilitation cognitive par l'Équipe Spécialisée Alzheimer, aux diverses modalités d'accueil dans nos EHPAD alliant hébergement temporaire, permanent, accueil de jour et PASA.

Dans le contexte plus spécifique du domicile, l'Équipe Spécialisée Alzheimer a poursuivi les actions entreprises en 2021 :

- Des ateliers de prévention sont menés auprès des patients dans un stade non avancé de la maladie vivant à domicile par l'Équipe Spécialisée Alzheimer. Initiés en 2021 et retardés en raison de la crise sanitaire, ils se sont poursuivis en 2022 et continueront au 1er trimestre 2023. Ces ateliers financés par l'ARS Grand Est dans le cadre d'un appel à projet s'articulent autour des thématiques suivantes : prévention sur de la dénutrition, santé bucco-dentaire, bien manger, ateliers intergénérationnels,...Ce projet Prévention auprès des malades Alzheimer et de leurs aidants a montré des premiers retours très positifs : partage entre pairs, moments conviviaux et d'excellence, actions concrètes de mieux-vivre et incite l'ESA à étudier sa demande de reconduction.
- Le programme d'Éducation Thérapeutique du Patient « Mieux Vivre avec Alzheimer » a été déposé à l'ARS Grand Est fin 2022 par le Centre Hospitalier de Dieuze, pilote, avec lequel collabore les professionnels de l'ESA et la Clinique Ste Elisabeth. Ce programme a pour but d'aider le patient - en y associant son aidant dans



*Atelier de prévention mené par l'ESA sur la thématique de l'alimentation*

le cas de la maladie d'Alzheimer - à acquérir les compétences dont il a besoin pour pouvoir prendre soin de lui-même et gérer au mieux sa vie avec sa maladie. Dès sa déclaration, ce programme se déploiera sur la Moselle pour une durée de 4 ans.

L'équipe a également mis en œuvre de nouveaux outils :

- Élaboration d'un nouveau projet de service, réalisé dans le cadre d'une démarche participative. Le plan d'actions pluriannuel servira à renforcer la structuration du service et l'adaptation des prises en soins au regard de l'évolution des besoins et des réglementations.
- Déploiement d'un nouveau logiciel de suivi : profitant de l'expérience du SSIAD, l'ESA a mis en place un nouveau logiciel de suivi des usagers.

Des actions au niveau management et organisation ont également permis de réduire la file d'attente et d'impulser une nouvelle dynamique en lien avec le

SSIAD dont l'agrément de l'ESA dépend. Cette collaboration a deux objectifs :

- Renforcer le parcours patient et la mise en commun des pratiques ;
- Promouvoir la mobilité professionnelle : axe majeur de la Direction, des échanges ont lieu entre les responsables visant à favoriser la découverte d'un autre service et répondre à des demandes de mobilité. L'usure des soignants demeure une préoccupation permanente, aussi ces ponts entre les services peuvent contribuer à retenir des talents dans nos équipes. A cet effet, une soignante de la MAS Le Chêne a rejoint l'équipe de l'ESA en 2022.

### SSIAD Renforcé : un bilan prometteur

Le SSIAD basé à Courcelles-Chaussy a mené la seconde année de l'expérimentation SSIAD Renforcé sur son territoire. Petit rappel : le service a obtenu développer sur 10 places un accompagnement global, renforcé et pluridisciplinaire, auprès des profils suivants :

- Les patients atteints de maladie neurodégénérative avec une forte dépendance
- Les patients présentant des poly-pathologies
- Les patients atteints de cancers
- Les patients en soins palliatifs

Au bénéfice du patient, le service s'est attaché à :

- Renforcer les interventions avec la création de 2 tournées supplémentaires permettant de mieux gérer les cas complexes, l'augmentation de l'amplitude horaire jusqu'à 19h30
- Adapter le temps de soins à la pathologie de l'usager.
- Améliorer la réactivité de la prise en charge pour permettre un accompagnement facilitant les sorties précoces d'hospitalisation. Les sorties d'hospitalisation représentent 50% des motifs de PEC par le SSIAD renforcé.

- Mettre en place la coordination nécessaire avec les acteurs du domicile, rendu possible par le recrutement d'une IDE de liaison et solliciter des intervenants extérieurs si nécessaire (accompagnement ergothérapeutique, aides techniques, soutien aux aidants, ...)
- Renforcer le suivi des situations, pour éviter les hospitalisations précoces : 36 hospitalisations ont ainsi été évitées.

Le SSIAD a également veillé à améliorer la qualité de vie au travail des professionnels par la diminution du temps en coupé et la mise en place d'accompagnement et de binômes sur des situations complexes.

43 patients ont ainsi été pris en charge dans au cours des 2 années d'expérimentation, avec une durée moyenne de présence de 114 jours ce dispositif. 48% des bénéficiaires sont atteints de maladies neurodégénératives, majoritairement des malades Alzheimer, 19% sont atteints de cancers.

L'expérimentation du SSIAD Renforcé a pris fin au 31.12.2022 et le bilan final dresse le constat suivant : une prise en charge de qualité de patients en situation complexe implique à la fois des ressources humaines complémentaires, un temps de coordination augmenté, un temps d'accompagnement au domicile fréquent et important ainsi qu'une évolution des missions. Cette expérimentation apparaît donc concluante.

### Diagnostique sur les Aides Techniques : une activité indispensable

En 2022, le CICAT Lorraine a mené de front trois projets sollicitant son expertise pour réaliser des diagnostics ergothérapeutiques à domicile.

### Fin du marché public avec le Département de la Moselle

Le marché public 2020-2022 conclu avec le Département de la Moselle, prévoyait un volume de 750 diagnostics. Les services territoriaux étaient en

charge d'identifier les bénéficiaires, le CICAT Lorraine réalisait le diagnostic au domicile, les essais ainsi que l'accompagnement complet pour favoriser l'acquisition (en collaboration avec le CALM-SOLIHA). Un objectif atteint en mai 2022, clôturant ainsi ce projet.

### Poursuite d'EqLAAT

L'expérimentation EqLAAT (pour Équipes Locales d'Accompagnement sur les Aides Techniques) dont fait partie le CICAT Lorraine aux côtés de 23 autres porteurs s'est poursuivie tout au long de l'année 2022.

Le CICAT Lorraine développe l'expérimentation EqLAAT sur l'intégralité du département de la Moselle (57) et le Nord de la Meurthe-et-Moselle (54 - Territoires de Longwy et de Briey). Pour mener sa mission, il s'appuie sur de nombreux partenaires et acteurs dans la perte d'autonomie et du bien vivre à domicile, en premier lieu les Départements et les Conférences des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie avec lesquels il œuvre déjà.

Débutée au dernier trimestre 2021, l'expérimentation prendra fin en septembre 2023. Ces 2 ans devraient permettre à la CNSA d'identifier le cadre pour fournir un service complet d'accès aux aides techniques, pérenne et de même qualité sur l'ensemble du territoire.

### Des interventions en Meurthe-et-Moselle

Dans le cadre d'appels à projets de la Conférence des Financeurs de Meurthe-et-Moselle, le CICAT réalise également des diagnostics à domicile sur le nord du département voisin (AAP 2022 : territoire de Longwy).

### Sollicitation des bailleurs et dans le cadre d'OPAH

Le CICAT Lorraine a contribué à la mise à jour du « Guide pratique : Produire des logements accessibles et adaptés : des réponses et des solutions » produit par Arelor HLM (association régionale des organismes HLM de Lorraine) et Union



& Solidarité. Ce guide propose des solutions conceptuelles aux bailleurs sociaux afin d'offrir un logement accessible, que le locataire pourra aisément adapter avec ses propres produits d'assistance.

**En savoir + :** [www.guide-logements-accessibles.fr](http://www.guide-logements-accessibles.fr)

Également, le CICAT Lorraine met ses compétences au service du CALM – SOLIHA Moselle lors d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Des études personnalisées sont également sollicitées par les régimes spécifiques d'assurance maladie et de retraite, des professionnels entreprises du bâtiment et des bailleurs sociaux.

En 2022, le CICAT Lorraine a ainsi réalisé 901 visites à domicile pour des diagnostics ergothérapeutiques, démontrant ainsi pleinement l'utilité de cette prestation.

### Partager notre expertise au bénéfice des adultes autistes

Depuis 2016, l'équipe d'encadrement du FAM « Les Horizons » intervient régulièrement auprès de services et établissements du territoire et au-delà. Chacune de ces interventions a été évaluée

positivement par les bénéficiaires de l'action (usagers, professionnels et encadrement). Ces partenariats conventionnés permettent notamment :

- De légitimer l'expertise et l'expérience actuelle de l'équipe pluridisciplinaire du FAM,
- D'étendre les savoirs et savoir-faire à l'ensemble du spectre de l'autisme,
- Entreprendre l'analyse fonctionnelle et la guidance à distance,
- Développer à partir du FAM, un réel observatoire de l'autisme permettant une métacognition du handicap.

### **Prestations de coordination renforcée et cohérence de parcours**

Durant l'année 2022, l'équipe du FAM Les Horizons a participé à deux groupes opérationnels de synthèse (GOS) pour le département de la Moselle. Elle a également contribué à deux plans d'accompagnement global (PAG) pour le département de la Meuse. Pour ces deux PAG, les professionnels se sont rendus et sont intervenus au CHS de Fains-Véel (Meuse) et au FAM Le Houppier à Verviers (Belgique).

L'équipe d'encadrement intervient ainsi au sein de l'EPDAH « Les Tournesols » de Marly. En 2022, elle est intervenue à 5 reprises auprès d'une adulte autiste accueillie à la Maison d'Accueil Spécialisée. Un nouveau projet partenarial concernant l'accompagnement de la création d'une unité accueillant exclusivement des personnes accompagnées autistes, devrait être mis en œuvre en 2023. Cette collaboration intégrera une sensibilisation aux RBBP de la HAS, de l'accompagnement à la formation ainsi que de la supervision

### **Accompagnement des étudiants autistes**

L'AFB est partenaire du Service d'Intégration Scolaire et Universitaire depuis 2018. L'objectif est de partager les expertises spécifiques de chaque association au profit des personnes en situation de

handicap. Depuis 2019, l'Association Fondation Bompard fait partie du Conseil d'Administration de SISU. Sur l'année 2022, l'équipe du FAM Les Horizons est intervenue à 4 reprises, à la fois auprès des professeurs ou professionnels et des étudiants artistes suivis dans le cadre du SAMSAH.

L'équipe du FAM de Jury intervient au sein de l'Université de Lorraine aux côtés du SISU dans le cadre du Dispositif UnivTSA. Ce dernier vise à apporter des réponses opérationnelles et des services nouveaux aux étudiants artistes, et ainsi à favoriser l'accès aux études supérieures aux personnes artistes. Ce dispositif a intégré en 2021 le schéma directeur de la Mission handicap, quittant la logique expérimentale pour une pérennisation.

La coopération avec l'AFB a fait l'objet d'une évaluation afin d'ajuster au mieux son évolution avec pour objectif d'intervenir auprès d'un nombre plus important d'étudiants artistes. Le dispositif UnivTSA a développé depuis la crise COVID-19 l'intervention en distanciel permettant ainsi de s'ouvrir aux 49 sites de l'Université de Lorraine.

### **De nouveaux partenaires transfrontaliers**

Durant l'année 2022, l'équipe du FAM "Les Horizons" a remporté l'Appel à Projets Parcours professionnels des femmes et/ou seniors handicapés 2022, à l'initiative de l'Agefiph et de la FIRAH.

Le projet d'étude porte sur « Le rôle du camouflage dans l'accès et maintien de l'emploi chez les femmes artistes : une comparaison entre la France et le Luxembourg ».

Ce projet est porté par l'Association Fondation Bompard en partenariat avec l'Université de Luxembourg, la Fondation Autisme Luxembourg et le SISU. L'étude se déroulera sur deux années et présente un coût de réalisation de 77 670.92 €.



**Nouveaux espaces,  
Nouveaux projets**

**4**

## Les extensions réalisées



*L'extension de 4 chambres à la MAS Résidence Le Chêne*

### Davantage de places pour les malades Huntington

Après plusieurs mois de travaux, la Maison d'Accueil Spécialisée dédiée aux personnes atteintes de la maladie de Huntington a réceptionné en octobre 2022 ses 4 chambres supplémentaires. Cette extension qui porte la capacité à 22 places dont 8 places d'hébergement temporaire va au-delà d'une augmentation du nombre de chambres. Elle s'inscrit pleinement dans le projet de l'établissement d'être à la fois un lieu de vie et un lieu de répit à la fois pour le résident mais aussi ses proches. C'est aussi un lieu d'envies favorisant l'autodétermination, la citoyenneté et la prévention de la santé.

Pionnière en la matière, la MAS Résidence le Chêne a su développer et maintenir une expertise d'accompagnement qui mérite d'être partagée.

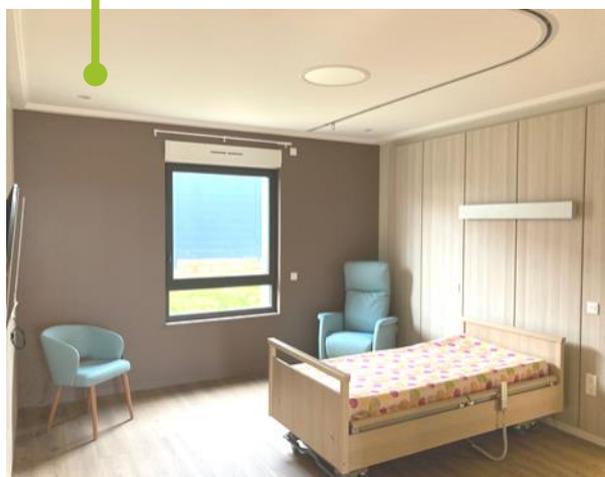
### De l'accueil temporaire en EHPAD

A l'occasion de travaux de rénovation, la Résidence Pierre Herment, EHPAD au Ban-Saint-Martin, a subi quelques transformations pour permettre la création de deux chambres d'hébergement temporaire. Ces deux nouvelles chambres d'hébergement temporaire sont conçues pour accueillir la grande dépendance physique. Elles ont été créées dans un espace existant, mais leur confort a été pensé afin d'apporter une qualité de vie optimale aux résidents. Les meubles (armoire et meubles de salle de bain) ont été conçus par un architecte dont l'objectif était avant tout de préserver l'autonomie du résident.

Configurées de manière à limiter plusieurs de contraintes, elles facilitent l'évolution du personnel lors de la réalisation des actes de soin et d'hygiène, la réfection des lits et le nettoyage des locaux, la mobilisation des résidents. N'oublions pas que la chambre est à la fois un lieu de vie du résident et un espace de travail pour le personnel. Cette extension complète ainsi les modalités d'accueil existantes : hébergement permanent, PASA.

Ces deux réalisations ont chacune bénéficié d'une subvention PAI respectivement de 300 000 € et 400 000€.

### Une chambre à la Résidence Le Chêne



## Les améliorations du cadre de vie

### Mobilisation de ressources

Depuis 5 ans, l'AFB s'est engagée dans un mouvement de rénovation et de modernisation de ses structures. Cette dynamique s'appuie sur la recherche de financements via les plans pluriannuels d'investissement mais de plus en plus sur les appels à projets de la CNSA, de l'ARS, du Département et de la Conférence des Financeurs et les Crédits Non Reconductibles. Ces financements complémentaires constituent désormais une ressource indispensable à la réalisation des travaux ou à l'acquisition d'équipements.

L'AFB a bien pris la mesure de cet enjeu et mobilise les services du siège social et les directions d'établissements pour apporter les arguments qui sauront convaincre et rendre compte des réalisations.

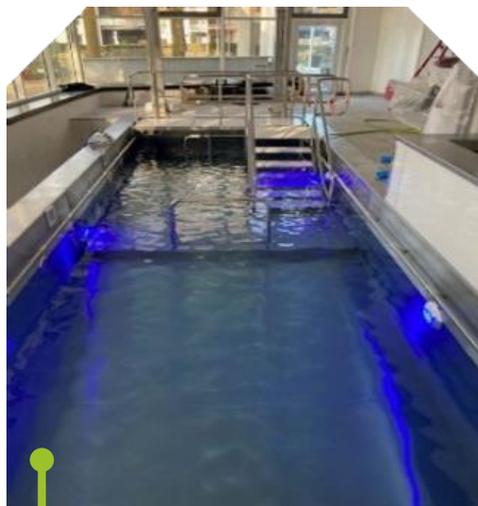
### Le Pôle historique en pleine transformation

La rénovation des établissements du Pôle d'accompagnement des Personnes adultes en Situation de Handicap de Novéant-sur-Moselle se poursuit. D'envergure, ces travaux qui se positionnent « Entre normes et personnalisation des espaces » touchent en 2022 trois des quatre établissements du pôle.

#### A la MAS Le parc

Datant de 1996, cet établissement nécessite d'importants travaux de rénovation et de modernisation afin de répondre aux nouvelles exigences liées à l'accompagnement de personnes dont le niveau de dépendance s'accroît. Ces travaux se sont concentrés sur :

- La réfection des sols du FORUM espace central dédié aux animations et échanges, des circulations du rez-de-chaussée et de la salle à manger des professionnels ;
- La mise en place de 4 portes automatiques au rez-de-chaussée facilitant ainsi l'accessibilité ;



*L'espace balnéothérapie et bien-être à la MAS Le Parc*

- La transformation du coin cuisine du lieu de vie de l'Orée du parc.

Après une complète réhabilitation en 2021, avec changement des bassins et des équipements, l'espace de balnéothérapie et de bien être est désormais en fonctionnement. Composé d'un grand bassin avec un couloir de marche à hauteur variable, d'un bassin sur sol, d'une baignoire de balnéothérapie trèfle, d'une douche à affusion et d'un lit de flottaison, ce lieu propose des activités de rééducation, à des fins thérapeutiques ou simplement relaxantes. La balnéothérapie permet de faire travailler les muscles sans l'action de la pesanteur pour un travail plus progressif des articulations et des muscles en souffrance. Elle permet également d'apaiser certaines douleurs et de détendre le corps. Notre objectif est d'ouvrir ce espace à toutes les structures de l'AFB mais aussi à d'autres structures médico-sociales.

En complément, l'AFB prépare la rénovation du plateau technique et de rééducation. Suite à l'accord de financement obtenu dans le cadre de l'appel à projet « Modernisation des structures sanitaires et médico-sociales pour la prise en charge des personnes accidentées de la route », le projet

architectural a été finalisé et les travaux et les nouveaux aménagements sont planifiés pour 2023. Une fois ce chantier réalisé, la MAS Le Parc et plus globalement l'AFB bénéficiera d'un outil thérapeutique et de rééducation de premier ordre.

### Au FAM Les deux tours

En 2022, une seconde phase de travaux s'est engagée sur ce site. Ils concernent :

- Le réaménagement des espaces collectifs du site « Le Colombier », suite à l'agrandissement consécutif aux travaux réalisés en 2021. A chaque étage, la partie collective atteint désormais 60m<sup>2</sup>, une surface plus adaptée à la situation de polyhandicap des personnes accompagnées.
- La réfection complète des 11 premières chambres du site « Le Colombier » intégrant des aménagements et équipements plus adaptés et modernes.
- Le changement du Système de Sécurité Incendie et de désenfumage du rez-de-chaussée du bâtiment.

### Au FAM pour personnes handicapées vieillissantes

Sur ce site, le changement du Système de Sécurité Incendie s'est imposé face à la vétusté du système en place.

### Au sein de l'EHPAD Résidence Pierre Herment

En parallèle de la réalisation des chambres temporaires, l'EHPAD a bénéficié d'une rénovation de plusieurs espaces.

#### Les circulations

- Les circulations sur plusieurs niveaux, avec le remplacement des sols, la réfection des murs et des plafonds. Des teintes douces et chaudes ont été choisies pour leur effet apaisant et leur apport de quiétude. Elles permettent en outre de capter la lumière et apportent une sensation de confort.



*Espace tisanerie à l'EHPAD  
Résidence Pierre Herment*



*Le nouveau bar à l'EHPAD  
Résidence Pierre Herment*

- Une attention particulière a été apportée à la luminosité, élément important contribuant au bien-être du résident. Une luminosité douce a été retenue, avec un effet lumière naturelle, pour contribuer à l'apaisement.

### Les tisaneries

La rénovation de la tisanerie des second et troisième niveau a débuté en fin d'année 2021 pour prendre fin en 2022. Un projet de création des trois espaces tisanerie dédiés aux résidents a été proposé aux résidents et aux professionnels. Il tient compte des besoins des personnes âgées très dépendantes, des pratiques autour de la dépendance des personnes âgées les plus vulnérables et de l'envie d'offrir un nouveau lieu de vie agréable et accueillant aux résidents.

### La rénovation du bar

Installé au rez-de-chaussée, avec une ouverture sur la salle de restauration, le bar a été imaginé par et pour les personnes accompagnées de l'EHPAD Pierre HERMENT afin de tisser des relations sociales et affectives différentes, dans un cadre plus avenant que le précédent. La décoration est de style contemporain, sobre et moderne.

### Sécurisation et modernisation du hall d'entrée

La rénovation du hall d'entrée vise à développer notre politique globale de sécurité. L'objectif principal étant de protéger l'établissement tant contre les risques qui peuvent émerger au quotidien que contre les menaces diverses. Cet impératif de sécurité concerne aussi bien les personnes accompagnées, que les visiteurs, le personnel salarié ou les intervenants extérieurs.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un sas automatique et l'installation d'un vidéophone. L'ancien système était totalement désuet et ne reflétait plus les besoins présents liés aux risques d'intrusion.

Par ailleurs, l'aménagement d'un espace de détente et de convivialité à l'entrée a permis de mettre en place une atmosphère dédiée à l'accueil des visiteurs. Ce lieu renforce le sentiment d'intimité et

d'apaisement. Cet espace est beaucoup plus accueillant, plus confortable et répond aux besoins actuels des personnes accompagnées.

### Un jardin thérapeutique en préparation

Il aura fallu attendre l'automne 2022, période plus propice pour démarrer les travaux du jardin thérapeutique de l'EHPAD La Maison de Clervant.

Un projet longuement mûri et travaillé en collaboration avec EPLEA-EPLEFPA, le lycée agricole de Courcelles-Chaussy) qui a élaboré la proposition d'aménagement. La réalisation confiée à Environnement 2000+ prévoit l'aménagement complet du jardin, avec la sécurisation du cheminement existant, la réalisations de plusieurs espaces spécifiques (jardin des senteurs, parcours pieds nus, fontaine) ainsi que la construction d'un espace ombragé et les lieux de repos.

Ce projet bénéficie du soutien du Département de la Moselle dans le cadre du Plan de Relance en faveur des EHPAD (AAP Bien-être en EHPAD), ainsi que de l'action produit-partage initiée par le Champagne Comte de la Fortelle.

*Le jardin thérapeutique de La Maison de Clervant en chantier*



## Des investissements matériels

### La sécurité des manutentions renforcée

Également financé par le Département dans le même cadre que le jardin thérapeutique, le projet de pose de rails plafonniers dans toutes les chambres non équipées des EHPAD de Courcelles-Chaussy et de Cuvry a démarré. Ces rails plafonniers facilitent les manipulations réalisées par les professionnels auprès des personnes très dépendantes, tout en assurant une sécurité optimale. Dans la mesure du possible, ces rails sont encastrés dans le faux-plafond, de façon à les rendre moins visibles et ainsi réduire l'aspect médical induit par ce type de matériel dans l'espace privatif du résident.

### Investissements du quotidien

Financés dans le cadre de l'appel à projets « Investissement du quotidien 2021 », l'AFB a fait l'acquisition en 2022 d'équipements tels des défibrillateurs automatisés, des verticalisateurs, des systèmes de douche au lit, un chariot de médicament motorisé,... autant de systèmes visant

*Une chambre de l'EHPAD La Maison de Clervant avec rail plafonnier*



*Le MotoMed connecté Bike Labyrinth de la MAS Le Chêne*

la sécurité du résident et sa santé.

De nouvelles demandes ont été déposées en septembre 2022 pour nos trois EHPAD, plus précisément :

- À la Maison de Clervant : un chariot repas à assistance électrique, des fauteuils roulants spécifiques (grands gabarits) ;
- À la Résidence Hygie : des lits médicalisés pour remplacer ceux datant de l'ouverture de l'EHPAD en 2007, également des fauteuils spécifiques;
- À la Résidence Pierre Herment : deux fauteuils de douche à hauteur variable et un MotoMed connecté Bike Labyrinth.

Ces demandes ont reçu une notification d'attribution de subvention en mars 2023. Un soutien bienvenu pour faire face à l'avancée de la dépendance en EHPAD.

D'autres dossiers de subventions ainsi que des dons permettent de réaliser des acquisitions de matériels, à l'instar du chariot d'éveil sensoriel pour les adultes autistes du FAM de Jury financé par un don ou du MotoMed Connecté BikeLabyrinth financé par une subvention AG2R LA MONDIALE et un don du Lions Club de Verny.

# La naissance de nouvelles réponses

## L'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes à Diarville

Démarré en février 2022, le chantier de construction du Foyer d'Accueil Médicalisé pour Personnes Handicapées Vieillissantes de 7 places et de l'extension de 2 places de FAS a bien avancé. Une démolition d'espaces existants a donné place à une aile moderne et adaptée au public vieillissant. Un chantier qui se déroule dans les délais et dans le respect de l'enveloppe budgétaire prévue, malgré le contexte d'inflation.

L'ouverture de ce FAMPHV et de l'extension est prévue au printemps 2023. D'ici là, une phase de préparation d'ouverture et de recrutement permettront de mettre en œuvre les bases de l'accompagnement spécifique qui sera développé avec des professionnels médicaux et soignants.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif. Il est la preuve que la mobilisation et la volonté d'acteurs engagés, l'AFB, le Collectif « Nous Vieillirons ensemble dans le Saintois » et les autorités, sans compter le soutien de l'association Équipage et des élus Monsieur le Député POTIER et Monsieur le Sénateur Jean-François HUSSON, permettent de construire de nouvelles réponses aux besoins du territoire.

Rendez-vous en 2023 pour l'ouverture.



## 200 000€

Avec un don de 200 000 euros en 2022 dont 150 000 € pour le projet PHV, l'association Équipage poursuit son engagement à nos côtés pour le développement de nouvelles réponses sur le territoire du Saintois.

# MERCI



Construction du FAMPHV à Diarville

## Création de nouvelles places d'accueil pour adultes autistes

Ce projet prévoit la création d'une maisonnée supplémentaire sur notre site de Jury, avec 3 places d'hébergement permanent de FAM et 5 places d'hébergement permanent de MAS pour le public autiste sur notre site de Jury. La réalisation de ce chantier, dont le permis de construire a été obtenu en juillet 2022, a été confié à une entreprise tout corps d'état, afin de faciliter la coordination des lots, et le respect des délais. Le 2nd semestre 2022 a été consacré à la préparation du chantier et à la négociation financière, pour limiter l'impact de l'inflation. Le démarrage des travaux a eu lieu en janvier 2023.

Ce projet est soutenu par l'ARS Grand Est et le Département de la Moselle, au travers de CNR, de subvention de soutien à l'investissement et de subvention d'équipement.

## Étudiants autistes : une proposition d'hébergement prochainement

Ces dernières années, l'Université de Lorraine accueille un nombre croissant d'étudiants TSA.



L'éloignement du domicile et du soutien familial occasionné par l'accès aux études supérieures fragilise considérablement leur parcours. La création d'un lieu d'hébergement accueillant et rassurant contribuerait un meilleur épanouissement. L'Association Fondation Bompard a été sollicitée par ses partenaires habituels du SISU et de l'Université de Lorraine pour les accompagner sur ce projet porté avec la MGEL et Asperger 88. Durant l'année 2022, 3 rencontres partenariales ont été organisées pour affiner et avancer sur ce projet.

Côté logistique, le projet prévoit 9 chambres pour les étudiants TSA, 2 chambres pour des étudiants solidaires chargés d'assurer un soutien au quotidien, et 1 espace collectif. relais durant les soirs et les week-ends. Des temps de prestations pour des accompagnements spécialisés en fonction des besoins et attentes des étudiants sont également intégrés au projet.

L'ouverture de ce dispositif est prévu pour la rentrée 2023. L'équipe d'encadrement du FAM Les Horizons assurera durant le 1er semestre 2023 la campagne de communication liée à l'ouverture de ce dispositif.

### Mise en œuvre d'un pôle CAA

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) un moyen de compenser les difficultés de communication rencontrées du fait de limitations internes ou externes, temporaires ou permanentes. La CAA recouvre donc un ensemble d'outils et de stratégies qui permettent de remplacer (alternative) ou de soutenir/compléter (améliorée ou augmentative) l'utilisation du langage oral déficitaire. Elle permet ainsi de faciliter la participation sociale et l'inclusion de la personne à besoins complexes de communication, dans tous les domaines de la vie. Cette démarche a donc toute sa place dans nos structures, avec utilisation d'outils de haute technologie. L'identification des besoins et

des résidents concernés et des phases de test ont permis de conforter un choix de solution technique pour plusieurs résidents du PPSH, suivi d'une mise en œuvre qui donne entière satisfaction par l'autonomie qu'elle apporte. Notre objectif à court terme est donc de généraliser ces outils sur l'ensemble de nos établissements, afin de permettre à toute personne accueillie d'exprimer ce qu'elle veut, quand elle veut, à qui elle veut, de façon intelligible et efficace.

Dans le prolongement de cet engagement, le CICAT Lorraine via l'expérimentation EqLAAT a su développer une réelle et fine expertise dans la mise en place de la CAA. Cette compétence déployée à domicile pour accompagner notamment des pathologies neurodégénératives comme la Maladie de Charcot (ou SLA) sur le territoire lorrain permet d'enrichir nos propositions au sein de nos établissements. En amont de l'orientation forte annoncée lors de la Conférence Nationale sur le Handicap en avril 2023 sur ce sujet, l'AFB avait pris des engagements importants en 2021 via son projet associatif pour toutes les personnes accompagnées en établissement ou à domicile. Cette expertise fine pourra être mieux testée et appréhendée par les utilisateurs avec la concrétisation en 2024 du projet de showroom porté l'AFB et soutenu en 2022 par le Conseil Départemental de Moselle.

### Une plateforme de services

L'AFB gère 4 services à domicile, SSIAD, ESA, Plateforme de Répit, CICAT Lorraine, basés sur 3 communes mais dont les cibles de bénéficiaires se rejoignent et dont les territoires se recoupent.

Cette réflexion nous pousse à étudier le regroupement de tous nos services sur un seul lieu, constituant ainsi une plateforme de services qui apportera cohérence et fluidité au parcours de l'usager.

Une étude est en cours pour une implantation sur METZ dans une zone accessible par les axes routiers et les transports en commun, concourant par la même occasion à améliorer la visibilité de ces services d'aides et d'accompagnement à domicile.

Ce lieu intégrera un espace architectural et technologique dédié aux solutions d'Autonomie ouvert et accessible à tous. Entre showroom et Living Lab, cet outil au profit du citoyen permettra de présenter et d'aider au choix des solutions techniques d'adaptation du logement et des produits d'assistances (aides techniques), nouvelles technologiques-domotique et aides à la communication, ainsi que d'être un support pédagogique aux professionnels et particuliers.

Acteur central de la prévention de la perte d'autonomie, le Département de la Moselle a marqué son soutien et son engagement dans ce projet spécifique qui complète les évaluations ergothérapeutiques à domicile, avec l'octroi d'une subvention en 2022.

### En réflexion : une plateforme TSA

Comme l'illustre le développement de nos interventions sur le territoire, les besoins en intervention spécialisée en Autisme demeurent aussi importants que variés. Ils concernent de nombreuses personnes autistes indépendamment de leur place dans le spectre, elles peuvent être accueillies en établissement, accompagnées à domicile, être lycéens, étudiants ou encore professionnels...

Si chaque situation est différente, nous pouvons toutes les réunir autour du besoin de mieux comprendre les fonctionnements et besoins spécifiques des personnes autistes.

L'ambition du FAM « Les Horizons » est de pouvoir répondre à toutes ces situations au bénéfice des personnes autistes, de leurs aidants familiaux ou professionnels (éducatifs, paramédicaux, employeurs, enseignants...). Une plateforme TSA

permettrait de mobiliser les ressources de l'établissement tout en nous permettant d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.



*Démolition d'existants et construction de la partie PHV à Diarville*





# Vivre dans nos établissements

5

## 2022 : le renouveau



**FAM Les Horizons :**  
**Temps d'apaisement grâce au chariot sensoriel**

L'année 2022 marque un apaisement certain de la gestion de la crise Covid. Après 2 années particulièrement éprouvantes, cet exercice a permis à nos établissements de reprendre un cours normal tout en assurant les mesures de poursuite de maîtrise du risque sanitaire. L'occasion de souligner la capacité d'adaptation et l'engagement exceptionnel des membres du personnel.

Chaque direction a veillé à créer à nouveau des conditions de vie sereines en se détachant des effets y compris psychologiques engendrés par les différentes mesures Covid.

2022 est en ce sens une année de renouveau, orientée vers le déploiement de nouvelles actions en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, l'élaboration de nouvelles orientations au travers de la réécriture des projets d'établissements et l'adaptation de tous face aux nouvelles crises qui se sont annoncées, en particulier le choc inflationniste et la transition écologique.

### Sortie de crise sanitaire

L'année 2022 a marqué une nouvelle étape dans la

gestion de l'épidémie inédite de COVID-19. Grâce aux effets protecteurs de la vaccination, nos établissements ont pu rouvrir leurs portes tout en maintenant des mesures de protection avec responsabilité, étant donné la fragilité des résidents, et ce en lien avec les familles et représentants légaux. Mais il était important de renouer avec les activités et les liens extérieurs, d'atténuer les effets accumulés d'un isolement contraint par le virus y compris inconsciemment. Les conditions de visites sont revenues à la normale, pour le plus grand plaisir de tous. Certains établissements ont cependant dû faire face à de nouveaux clusters en 2022, rappelant ainsi que le virus est toujours bien présent.

### Une communication accrue avec les familles

Les familles ont été pleinement associées aux évolutions sanitaires et à la reprise de la vie sociale, via les Conseils de la Vie Sociale, des notes d'informations ou des applications telles que Familizz.

Cet objectif de communication fluide et transparente s'appuie sur les actions suivantes :

- Une relation facilitée grâce à l'application web Familizz : diffusion de photos et diverses informations de la vie de l'établissement mais aussi cartes postales à destination des résidents. Ce service remporte un franc succès continuant de rassurer les familles quant à

l'accompagnement des résidents. Au FAM Les Horizons, pas moins de 1729 articles ont été publiés sur Familizz, dont 137 articles collectifs, soit 4.8 articles par jour. En moyenne, chaque famille dispose d'un post personnel tous les 5 jours et un post d'information collective tous les 2,66 jours. Une façon de partager et de maintenir le lien entre les familles et les proches accueillis dans nos structures.

- Une diffusion officielle aux familles, par note régulière du Directeur d'établissement, des informations relatives à l'établissement mais également des évolutions gouvernementales.
- La diffusion par tous les moyens de communication de notes et conseils aux équipes (format papier, transmissions service dans le logiciel de soins, mailing).
- La poursuite des traitements des nombreuses sollicitations des autorités sur l'ensemble des points de vigilance (Covid, crise énergétique, tensions en ressources humaines, etc.).
- La possibilité d'échanger avec les responsables selon la problématique rencontrée (adjoint, médecin coordonnateur, IDEC, intendante).
- Les rencontres avec les familles en cas de détérioration importante de l'état de santé de leur proche.
- Des actions de soutien psychologique et de maintien du lien social avec les aidants et les bénéficiaires de l'accueil de jour, en particulier sur l'EHPAD de Courcelles-Chaussy.

## Le rôle renforcé du CVS

Les CVS ont systématiquement été associés à la vie des établissements, leur avis et concours est d'ailleurs indispensable sur de nombreux dossiers : documents d'accueil, projets d'établissements, demandes de subventions, ...A l'EHPAD La Maison de Clervant, le CVS a suivi de près les problématiques liées à la vie de l'équipe infirmière (fort absentéisme pour des raisons personnelles, difficulté chronique de recrutement). Les résidents et leurs familles ont conscience qu'en termes de



*Café des aidants au Bistrot de Clervant animé par la Plateforme de répit PR57*

soins les équipes font de leur mieux malgré les contraintes d'absentéisme, d'accentuation de la dépendance et de la perte d'autonomie mais aussi des difficultés de recrutement du secteur.

Un nouveau décret publié le 25 avril 2022 et applicable au 1er janvier 2023 renforce le rôle du conseil de la vie sociale et la participation plus globale des personnes accompagnées et leurs proches. Ce texte apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des conseils de la vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS), applicables au 1er janvier 2023.

*Réunion du CVS à l'EHPAD La Maison de Clervant*



## Des établissements ouverts sur la vie

Grâce aux effets de la vaccination et des efforts de prévention, nos structures ont connu en 2022 une vie sociale plus sereine. Ils ont mobilisé tous les moyens disponibles pour promouvoir une vie sociale ouverte. Ils se sont appuyés sur des équipes motivées et toujours sources de propositions et d'initiatives, malgré les difficultés d'effectif contraint rencontrées. Également, la dynamique initiée avec les professionnels en contrats civiques s'est poursuivie en 2022, une aide très appréciée dans les EHPAD notamment pour mener activités et animations. Les bénévoles ont quant à eux pu réinvestir pleinement nos établissements et y mener des actions toute l'année. Qu'ils soient particuliers ou regroupés au sein des associations Équipage ou Un clin d'œil, un sourire, ils concourent de manière indéniable au bien-être et à la vie dans nos structures. Une réflexion a été initiée et reste à développer en 2022 sur une meilleure mobilisation de ces parties prenantes afin que tous nos établissements et nos services également en bénéficient. Enfin, des partenariats avec les acteurs du territoire, mairies, associations locales/sportives, prestataires, ...sont tissés, constituant un appui au développement de nos actions au bénéfice des personnes accompagnées.

Nos établissements et services sont aussi des lieux d'apprentissage et de stage. Pour exemple, l'action menée en partenariat avec l'IFSI de la Croix-Rouge. Pendant 3 semaines en janvier 2022, dans le cadre de leur service sanitaire, 15 étudiantes infirmières ont travaillé sur des thèmes de prévention (tabac, activités physiques adaptées, nutrition) en



*Sortie à la piscine pour un résident autiste*



*Les résidents reçoivent une console de jeu de la part d'Un Clin d'Œil, un sourire*

collaboration avec les professionnels et les personnes accompagnées du Pôle Personnes en Situation de Handicap de Novéant. Elles ont ensuite présenté leurs projets aux personnes accompagnées au sein du forum de la MAS Le Parc.

Nos établissements ont pu réactiver des temps festifs forts : marché de Noël, Carnaval, fête annuelle, fête de la St-Nicolas,...Ces diverses animations réalisées tout au long de l'année ont certes suscité de nombreux sourires mais ils ont surtout marqué un retour à une vie sociale normale. De plus, la diversité des activités sociales et de loisirs proposées tout au long de l'année dans chacune de nos structures a permis aux résidents de profiter de moments agréables et uniques et leur a apporté joie et bien-être, permettant le temps d'un spectacle, d'un moment convivial de s'évader tout en favorisant l'expression collective. Ces moments sont aussi des temps de liens avec les proches qui participent ainsi à la vie de leur proche et découvrent le champ des possibles au sein de nos structures.

Pour les adultes autistes du foyer Les Horizons, l'accompagnement à la vie sociale est un axe prépondérant et fondamental des projets personnalisés d'interventions. Voir du monde, développer des relations significatives, vivre des activités plaisantes en groupe, aider et s'entre aider, ...sont quelques-unes des composantes mises en œuvre par les professionnels de ce foyer pour développer les expériences sociales et l'autodétermination.



# L'année 2022 en images

6

## Journée à POKEYLAND 25 juin 2022



## Les moments institutionnels



**29 juin 2022 : Inauguration du MOTOMED connecté Bike Labyrinth à la Résidence Le Chêne**



**6 octobre 2022 : Journée des aidants organisée par la Plateforme de répit PR57, GérontoNord et Alys**

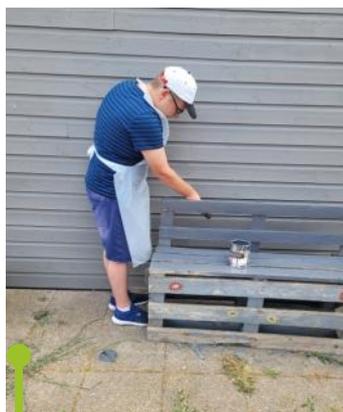


**25 novembre 2022 : Cérémonie de remise de médailles d'honneur du travail à 11 professionnels de l'AFB.**

## Ateliers, animations et activités



*Le camion pizza passe au foyer Les Horizons à Jury*



*Entretien d'un banc au foyer Equipage*

*Atelier musique au FAM Les Horizons*

*Action de prévention animée par des étudiantes infirmières*

*Les résidents du foyer Équipage reçoivent les enfants de l'école maternelle*

*Atelier jardinage pour un adulte autiste du FAM Les Horizons*



## Le sport à l'AFB



*Tournoi de foot pour des résidents du PPSH*



*Des résidents du FAM Les Horizons à la piscine*

*Activité physique adaptée à l'EHPAD La Maison de Clervant*



*Sortie en canoé pour un résident du FAM Les Horizons*



*Oct. 2022: Des résidents participent aux 10 km du Marathon de Metz*



## Ateliers, animations et activités



**Jun2022 : Fête de l'été du pôle Personnes en Situation de Handicap de Novéant**



**Journée en Alsace pour des résidents du FAS Équipage**

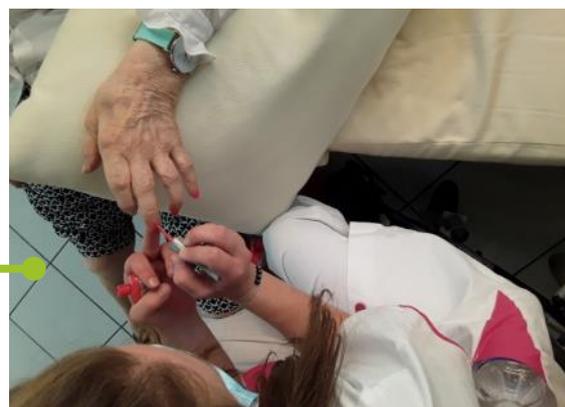


**Médiation animale**



**Atelier soin du visage au FAM Les deux tours**

**Atelier manucure à l'EHPAD Pierre Herment**



## Ateliers, animations et activités



*Jun 2022: Visite du Château de Versailles et des jardins pour 3 résidents de la MAS Le Chêne*



*Visite de Saint Nicolas à l'EHPAD Résidence Pierre Herment*



*Jun 2022: Atelier Histoire avec les enfants de l'école maternelle*

*Nov. 2022 : Rencontre entre élèves et résidents, sur le thème de l'école d'autrefois à la Maison de Clervant*



*Journée dans les Vosges pour des résidents du FAS de Novéant-sur-Moselle*

## Les temps forts annuels



**Sept. 2022 : Féerie glacée, thème de la fête à la Maison de Clervant**



**Oct. 2022: Fête annuelle à la Résidence Hygie**



**Nov. 2022 : fête annuelle au foyer Équipage**

**Préparation des décorations de Noël à l'EHPAD Pierre Herment**



**Déc. 2022: Les résidents du FAS Equipage participent au marché de Noël de Sion**

**Déc. 2022: Marché de Noël du pôle handicap de Novéant-s/M.**



# Nos soutiens



# Glossaire

- **AAP/AAC** Appel à projet/à candidature
- **AFB** Association Fondation Bompard
- **ARS** Agence Régionale de Santé
- **CA** Conseil d'Administration
- **CAA** Communication Améliorée et Adaptée
- **CALM** Centre d'Aménagement du Logement en Moselle
- **CARSAT** Caisse d'Assurance Régionale de Santé Au Travail
- **CD** Conseil Départemental
- **CDI** Contrat à Durée Indéterminée
- **CFPPA** Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie
- **CICAT** Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques
- **CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CNSA** Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- **CVS** Conseil de Vie Sociale
- **EAM** Etablissement d'Accueil Médicalisé
- **EHPAD** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **ESA** Équipe Spécialisée Alzheimer à domicile
- **ESMS** Établissements Sociaux et Médico-Sociaux
- **ETP** Équivalent Temps Plein (volet ressources humaines)
- **ETP** Éducation Thérapeutique du Patient (volet soins)
- **FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé
- **FAMPHV** Foyer d'Accueil Médicalisé pour Personnes Handicapées Vieillissantes
- **FAS** Foyer d'Accueil Spécialisé
- **MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- **MAMA** Maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée
- **PAI** Plan d'Aide à l'Investissement
- **PSH** Personne en Situation de Handicap
- **PPSH** Pôle Personnes en situation de Handicap
- **PR57** Plateforme de Répît 57
- **SSIAD** Service de Soins Infirmiers A Domicile



Association  
**FONDATION BOMPARD**

[www.fondation-bompard.asso.fr](http://www.fondation-bompard.asso.fr)



Siège social

25, rue du château

57680 Novéant-sur-Moselle

Tél. 03 87 69 99 70

[contact@fondation-bompard.asso.fr](mailto:contact@fondation-bompard.asso.fr)

